

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 30 janvier 2023**DÉLIBÉRATION n°2023-03**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 30 janvier 2023 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 20 janvier 2023.

Point de l'ordre du jour :

4.1. Rapport annuel d'activité 2021-2022

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu la présentation effectuée au congrès du 10 janvier 2023,

Exposé de la décision :

En vertu du point 7° du paragraphe IV de l'article L. 712-3 du code de l'éducation, le conseil d'administration doit approuver le rapport annuel d'activité de l'établissement.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du rapport d'activité 2021-2022 (p.j.).

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36
Nombre de membres en exercice : 35
Quorum : 18
Membres présents : 21
Membres représentés : 6
Total des membres présents et représentés : 27
DECOMPTE DE VOIX
Abstentions : 0
Votants : 27
Blanc(s) ou nul(s) : 0
Votes exprimés : 27
Majorité requise : 14
Pour : 27
Contre : 0

Pièce jointe :

- rapport annuel d'activité 2021-2022.

Fait à Tours,

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021/2022



INTRODUCTION	4
1/ FORMATION INITIALE ET CONTINUE	6
Formation et insertion professionnelle	
Formation et innovation pédagogiques	
Formation continue et VAE	
2/ RECHERCHE INNOVATION ET SCIENCES AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ	9
Evaluation et accréditation des entités de recherche et des écoles doctorales	
Zoom sur les études doctorales	
Le Projet Loire Val-Health, projet d'établissement autour de la santé	
Suite de la structuration du Pôle SAPS	
Déontologie, éthique et intégrité scientifique au cœur des préoccupations relatives à la recherche	
L'innovation et sa valorisation, entre continuité et nouveauté	
3/ INTERNATIONAL	13
L'université de Tours, partenaire du projet d'Université européenne NEOLAIA	
Retour sur le dispositif transitoire d'accueil des étudiant.e.s en exil	
Mise en place de dispositifs pour favoriser l'internationalisation	
4/ VIE ÉTUDIANTE – VIE DE CAMPUS	14
Une vie étudiante active	
Sport, culture, arts et sciences : un ensemble d'actions à destination des étudiant.e.s	
Santé et lutte contre la précarité des étudiant.e.s	
Faire de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) et le harcèlement une priorité	
La CVEC, outil de financement des projets étudiants	
5/ MOYENS ET PILOTAGE	18
Une situation budgétaire saine	
Projets immobiliers : CPER et Plan de Relance	
Une politique numérique soucieuse de l'environnement	
6/ POLITIQUE EN FAVEUR DU PERSONNEL	22
Une politique active en faveur de l'égalité professionnelle et de la prévention des risques psychosociaux	
Des actions volontaristes pour améliorer la carrière des personnels	
De nouveaux outils de gestion	
7/ VIE INSTITUTIONNELLE ET JURIDIQUE	23
Vers un renforcement des règles en matière de protection des données	
Une politique de communication qui s'adresse à tous les publics : étudiant.e.s, personnels, partenaires	
8/ TRANSITION ÉCOLOGIQUE	24
RENTR'ÉCOLO	

Une stratégie renforcée pour répondre aux enjeux climatiques et énergétiques
Bilan carbone : identification d'un plan d'action
Projets AMI 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMPOSANTES	28
UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES	29
UFR CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE LA RENAISSANCE (CESR)	30
UFR DROIT, ÉCONOMIE ET SCIENCES SOCIALES	31
IAE TOURS VAL DE LOIRE	32
IUT DE TOURS	33
IUT DE BLOIS	34
UFR LETTRES ET LANGUES	35
UFR MEDECINE	36
UFR ODONTOLOGIE	37
UFR PHARMACIE	38
POLYTECH TOURS	39
UFR SCIENCES ET TECHNIQUES	40

INTRODUCTION

Le rapport d'activité 2021/2022 est sensiblement différent des précédents. Dans une première partie, vous retrouverez les thèmes que nous traitons chaque année et qui constituent le cœur de nos missions : la formation et l'insertion professionnelle ; la recherche et l'innovation ; l'international ; la vie étudiante et la vie de campus ; les moyens et le pilotage ; la vie institutionnelle et la communication ; la transition écologique. Dans une seconde partie - et c'est la nouveauté de cette année - nous avons laissé une place aux composantes, leur permettant ainsi de présenter leurs actualités. Je souhaitais que ce rapport livre une photographie plus exhaustive de la richesse et de la diversité de nos activités.

Concernant la méthode, la première partie présente les actions que nous avons menées au cours de l'année 2021/2022. Nous avons volontairement limité cette première partie à une vingtaine de pages. Pour ce faire, nous avons dû sélectionner les actions qui nous semblaient les plus significatives. C'est un choix assumé qui met en exergue les actions-phares conduites au cours de l'année universitaire précédente. Je profite de cette introduction pour remercier les services et l'équipe présidentielle pour le travail réalisé au cours de l'année dernière et la conduite de tous ces projets.

Ce rapport laisse donc également une place aux composantes, parties prenantes de ce bilan : plus large, il permet ainsi de partager « les projets de terrain ». Nous avons demandé aux composantes de préparer un document d'une page sur les événements marquants de l'année écoulée. Je les remercie d'avoir accepté cet exercice difficile, car elles ont évidemment dû faire des choix.

A la lecture de ce rapport d'activité, vous constaterez que nous y évoquons l'auto-évaluation des formations et des unités de recherche demandée par l'Hcéres. En revanche, nous n'évoquons pas l'auto-évaluation de l'établissement. Pourtant, ce travail a mobilisé tous les services généraux ainsi que les composantes qui ont participé aux différents groupes de travail. Cette introduction est donc l'occasion de rappeler en quelques lignes le travail réalisé pour l'auto-évaluation de l'université.

La méthodologie en mode projet a été structurée de la manière suivante :

- Un comité de pilotage politique constitué de membres de l'équipe présidentielle et d'élu.e.s des conseils.
- Trois comités de pilotage opérationnels couvrant les trois domaines d'évaluation du Hcéres :
 - Domaine 1 : pilotage stratégique et opérationnel
 - Domaine 2 : politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société
 - Domaine 3 : politique de formation, de la vie étudiante et de campus
- Des groupes de travail (GT) ont été constitués dans chacun des domaines : cinq GT pour le domaine 1 ; quatre GT pour le domaine 2 ; sept GT pour le domaine 3.

Le travail a été organisé en deux phases. La première phase, de janvier à début avril 2022, a été consacrée à la préparation des données, à l'analyse des critères puis à la préparation des SWOT (méthodes d'analyse). Elle s'est achevée le 7 avril 2022 par la tenue d'un séminaire ouvert à toute la communauté universitaire. La seconde phase, d'avril à juin 2022, a été consacrée à la rédaction définitive du projet présenté et voté en Conseil Académique le 31 mai 2022, puis au Conseil d'Administration le

13 juin 2022. Le rapport final et ses nombreuses annexes ont alors été transmis au Hcéres dans les délais impartis, le 15 juin 2022.

La prochaine étape sera la visite des expert.e.s du Hcéres qui se tiendra en mai 2023 et la rédaction du projet d'établissement, dont la phase de lancement a débuté lors du séminaire du 24 novembre 2022.

Enfin, ce préambule est l'occasion d'évoquer la création de deux nouvelles composantes. Ainsi, l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) est devenu un institut autonome, même s'il continuera à travailler en étroite relation avec l'UFR de droit, d'économie et des sciences sociales. L'UFR d'odontologie, créée au mois de septembre 2022, a accueilli dès cette rentrée sa première promotion avec 28 étudiant.e.s. A l'horizon 2028, 200 étudiant.e.s seront formé.e.s à Tours et seront encadré.e.s par 21 personnels, dont 17 enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s et 4 personnels Biatss.

L'année 2021/2022 a été riche en projets de toutes sortes. Quant à l'année 2022/2023 elle ne fait que débiter mais les projets sont déjà nombreux : poursuite de l'auto-évaluation avec la visite du Hcéres ; préparation du contrat d'établissement ; accréditation de l'offre de formation ; construction d'un schéma directeur de la vie étudiante, d'un agenda des transitions, d'un plan universitaire de mobilité, d'un plan de sobriété énergétique et d'un schéma directeur des énergies. Même si tous ces projets constituent une charge de travail importante, je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour contribuer à leur réussite, comme les années précédentes.

FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- L'auto-évaluation de l'établissement, et donc des formations, était au programme de l'année 2021/2022. L'exercice a largement mobilisé les équipes. Imposé à chaque accréditation et bien connu des personnels, il est toujours très chronophage malgré les promesses de nos autorités de tutelle. Le calendrier des opérations ainsi que les évolutions du dispositif ont été présentés tardivement, lors d'une réunion le 5 novembre 2021.

La direction du Hcéres nous a promis une simplification par rapport aux campagnes précédentes, en passant « *d'une doctrine du récit à une doctrine de l'objectivation* », selon les propres termes du président du Hcéres. Les fichiers Excel, supposés garantir cette objectivation, n'ont pas complètement convaincu la communauté qui ne les perçoit pas sous l'angle de la simplification. Cependant, l'exercice qui a imposé aux services centraux (Direction de la Formation (DIFOR) – notamment le Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants (CAPE) - et la Direction de l'organisation, du Pilotage et de la Transition Ecologique (DOPTE)) un travail colossal de collecte des données pour fournir l'ensemble des indicateurs réclamés par le Hcéres est désormais derrière nous. Quant aux équipes pédagogiques, elles n'ont pas ménagé leurs efforts pour exploiter cette matière : 20 mentions de licence, 9 mentions de licence professionnelle, 10 BUT, 42 mentions de master, 4 formations délivrant un grade de licence, 4 formations délivrant un grade de Master et 1 Diplôme d'État, correspondant au total à plus de 150 parcours, ont ainsi fait l'objet d'une auto-évaluation. À l'échelle de l'établissement, plusieurs milliers de cellules Excel ont ainsi été renseignées et commentées.

- Comme l'année précédente, treize semestres de Congés pour Projet Pédagogique (CPP) étaient disponibles pour permettre aux enseignant.e.s-chercheur.euse.s et enseignant.e.s de l'université de se consacrer à un projet pédagogique pour une période de six ou douze mois. Dans l'appel à candidature, l'université de Tours a mis l'accent sur les enjeux liés au changement climatique. Neuf collègues, cinq femmes et quatre hommes, sept enseignant.e.s chercheur.euse.s et deux enseignant.e.s, ont déposé une demande de CPP pour un total de 18 semestres. Trois demandes d'un an ont été ramenées à un semestre et un collègue a renoncé à son CPP. Tout au long de la procédure (construction du projet, rédaction du dossier, planification du travail, choix de formations complémentaires), les collègues ont été et seront accompagné.e.s par les conseiller.e.s pédagogiques du CAPE (Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants). De plus, un budget de 1 000 euros est également alloué à chaque attributaire d'un CPP, notamment pour couvrir d'éventuels frais de mission ou d'inscription à des colloques.

- L'université de Tours a organisé la certification en anglais de 3 593 étudiant.e.s, pour un montant de 150 000 euros (dont 149 180 euros pour les sociétés certificatrices et des frais de surveillance). Le ministère s'est engagé à prendre en charge 107 370 euros (30 euros par étudiant.e).

- La MOIP (Maison de l’Orientation et de l’Insertion Professionnelle) poursuit son développement. En matière d’insertion professionnelle, le contexte sanitaire a été l’occasion de transformer la Semaine de l’Insertion Professionnelle en un format hybride avec un focus sur la recherche de stages. Plus de 170 offres de stages ont été publiées lors d’une bourse aux stages sur Rpro Stage Emploi. Les ateliers, tables-rondes et « afterworks » proposés en présentiel ou distanciel ont permis des échanges qualitatifs pour près de 200 étudiant.e.s.

En matière d’orientation, et afin de répondre à une forte demande de rendez-vous individuels, les conseillers de la MOIP ont reçu plus de 2 500 étudiant.e.s. Face à cette augmentation de 15% de conseils personnalisés, la MOIP a proposé une nouvelle prestation pour les étudiant.e.s : le bilan d’orientation qui consiste en un accompagnement approfondi pour aider l’étudiant.e à définir son projet professionnel.

Enfin, le pôle entrepreneuriat de Tours a organisé la remise des prix du concours Créa Campus lors duquel cinq projets tourangeaux ont été primés. Globalement, les dispositifs Pépite ont permis à 2 200 étudiant.e.s d’être sensibilisé.e.s à l’esprit d’entreprendre. Enfin, parmi les 50 étudiant.e.s porteur.se.s d’un projet concret, 15 ont pu exposer leur projet en développement durable, solidaire et culturel grâce aux stands Pépite Centre-Val de Loire des festivals « Terres du son » et « Japan Tours Festival ».

Nombre de diplômé.e.s

Le nombre de diplômé.e.s en 2021/2022 s’élève à 7 002, réparti.e.s de la façon suivante :

DUT	816	MASTER	1888
LICENCE	2472	DIPLÔME D'INGENIEUR.E	301
LICENCE PRO	579	DIPLÔME SANTÉ	946

FORMATION ET INNOVATION PÉDAGOGIQUES.

- Depuis fin juillet 2022, l’université de Tours est lauréate - parmi 18 autres universités - de l’Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI) Compétences et Métiers d’Avenir France 2030 dans la filière Enseignement et Numérique, à l’initiative du réseau FCU (Formation Continue à l’Université).

Porté par France Université Numérique et soutenu à hauteur de 13 millions d’euros sur cinq ans, le projet « **Digital FCU** » est porteur de profondes transformations pour la formation continue universitaire.

Les partenaires du projet Digital FCU vont lier leurs forces pour concevoir une offre de formation mutualisée et co-construite, dans l’objectif de former plus de 10 000 personnes sur cinq ans dans de nouveaux parcours de formations hybrides dans différents secteurs d’activité.

Le projet Digital FCU vise également à dépasser les difficultés liées à l’utilisation de plusieurs plateformes dans un même parcours de formation par les apprenant.e.s

et les équipes pédagogiques et administratives, difficultés inhérentes en cas de co-construction de formations par différents établissements.

- Le 3^e **Fac'Lab**, aménagé sur le site de Grandmont, a ouvert ses portes en avril 2022. Les premier.e.s étudiant.e.s ont commencé à investir les lieux, accompagné.e.s des ingénieur.e.s du numérique et de leurs enseignant.e.s pour travailler sur leurs projets.

A cette occasion, des temps de rencontre ont été organisés avec les personnels du campus, les audiovisualistes des composantes et les équipes pédagogiques associées aux Fac'Labs afin de découvrir les productions déjà réalisées par des étudiant.e.s dans le cadre du projet NewTeAch.

Arrivé au terme de son financement par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) en juin 2022, NewTeAch a permis la création de plus d'une centaine de ressources numériques. L'université a pérennisé le dispositif entré dans les pratiques pédagogiques de nombreuses formations, grâce au maintien de trois des agent.e.s travaillant jusqu'alors dans les Fac'Labs. L'organisation a été revue afin de permettre un accueil des étudiant.e.s le plus large possible. Pour plus d'informations, consultez le site web du projet NewTeAch (<http://newteach.univ-tours.fr>).

- Le 16 juin, le CAPE, en collaboration avec le **projet PaRM** (Parcours de Réussite Modulaire), a organisé une journée d'étude intitulée *Accessibilité numérique et enseignement supérieur : comment concevoir des enseignements pour tous ?* Cette rencontre a rassemblé une centaine de participant.e.s, enseignant.e.s-chercheur.euse.s, enseignant.e.s, BIATSS et étudiant.e.s, dont un tiers issu d'une dizaine d'autres universités françaises.

FORMATION CONTINUE ET VAE

- Depuis le 27 juin 2022, suite à un audit réalisé par Bureau Veritas Certification, basé sur le Référentiel National Qualité, l'université de Tours est certifiée **Qualiopi** pour les trois activités suivantes :

- Actions de formation,
- Actions de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE),
- Bilans de compétences.

Cette certification, obtenue pour l'ensemble des composantes de l'université de Tours, est un repère fiable et unique permettant aux candidat.e.s et aux entreprises de choisir une formation professionnelle de qualité.

- L'université de Tours a participé aux 20 ans de la VAE, en organisant un événement interne le 24 mai 2022. Cet événement fut l'occasion de partager le témoignage de trois bénéficiaires de la Validation des Acquis de l'Expérience pour obtenir une licence ou un master (<https://youtu.be/nlVnpo9bM24>).

Créée en 2002, cette voie d'accès à la diplomation est un moyen extraordinaire pour obtenir une reconnaissance officielle, développer son employabilité, évoluer professionnellement ou débiter une reconversion professionnelle. Une grande réforme de la VAE est annoncée dans les prochains mois. L'université de Tours est partie prenante pour s'adapter à cette future réforme de la VAE, qui devrait être remplacée par la Reconnaissance de l'Expérience et de la Validation des Acquis

(REVA), un dispositif ouvrant droit à un accompagnement moins complexe et plus rapide.

Pour l'université de Tours, 28 candidat.e.s à la VAE se sont présenté.e.s devant un jury en juin 2022. Cette année, 46 candidat.e.s débutent un accompagnement, pour un jury qui se tiendra en juin 2023.

2/ RECHERCHE INNOVATION ET SCIENCES AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ

ÉVALUATION ET ACCRÉDITATION DES ENTITÉS DE RECHERCHE ET DES ÉCOLES DOCTORALES

De novembre 2021 à juin 2022, les entités de recherche et les écoles doctorales ont procédé à leur auto-évaluation. La procédure arrêtée par le Hcéres a très fortement évolué par rapport aux vagues d'accréditation précédentes puisque, pour la première fois, le bilan et le projet des entités de recherche ont été entièrement séparés. Les documents de cadrage pour le doctorat ont également été profondément remaniés, pour se centrer sur les écoles doctorales de chaque établissement (et non sur le collège doctoral qui réunit en co-accréditation l'université de Tours, l'université d'Orléans et l'INSA Centre-Val de Loire). La commission recherche a rédigé une motion appelant notamment à une simplification des documents et à une plus grande place accordée aux dimensions scientifiques.

La suite du processus (comités de visite Hcéres, rédaction des projets) se déroulera en 2022/2023, selon les procédures et les calendriers relatifs, respectivement, aux entités de recherche et aux écoles doctorales. La réflexion sur les projets a néanmoins commencé, dès 2022, pour les unités de recherche amenées à disparaître et/ou à profondément se restructurer.

Tout au long de ce processus complexe et exigeant pour toutes les équipes et pour l'université de Tours, les trois établissements d'enseignement supérieur de la région se sont fortement concertés. Concernant les écoles doctorales, cela s'est traduit par la création d'un groupe de travail composé de représentant.e.s des trois établissements, pour rédiger en commun une partie de l'auto-évaluation des écoles doctorales et par la demande d'être évalué au niveau du collège doctoral pour le troisième cycle, ce qui a été accepté par le Hcéres. Pour les entités de recherche, la concertation a essentiellement porté sur les équipes bi-sites université d'Orléans/université de Tours. Pour 2022/2023, l'évaluation des projets des entités de recherche donnera lieu à une procédure intégralement commune, qui est en cours de finalisation.

ZOOM SUR LES ÉTUDES DOCTORALES

Nos cinq écoles doctorales (ED), co-accréditées avec l'université d'Orléans et, pour certaines, avec l'INSA CVL, affichent une belle vitalité.

Cette année, en effet, 119 thèses ont été soutenues : 33 pour l'ED *Humanités et langues* ; 18 pour *Sciences de la société : Territoire, économie, droit* ; 7 pour *Energie, Matériaux, Sciences de la Terre et de l'Univers* ; 11 pour *Mathématiques, Informatique*,

Physique Théorique et Ingénierie des Systèmes et 50 pour Santé, Sciences Biologiques et Chimie du Vivant.

A l'image de notre établissement, ces thèses sont diverses, tant dans leur inscription disciplinaire que dans les orientations méthodologiques choisies.

Mais surtout, elles témoignent de l'ouverture de notre établissement vers le monde socio-économique et vers l'international. En effet, sur les 499 thèses en cours à l'université de Tours, 40 sont des CIFRE (c'est-à-dire des thèses effectuées en partenariat avec une entreprise ou une collectivité) et 78 sont des thèses en cotutelle (c'est-à-dire préparant un double diplôme de doctorat en collaboration avec une université étrangère). Les pays les plus représentés sont - dans l'ordre - l'Italie, la Tunisie et le Canada.

Enfin, cette année a marqué le retour de notre cérémonie des docteur.e.s dans une version entièrement présentielle avec du public : sur les 115 docteur.e.s ayant soutenu en 2021, 70 étaient présent.e.s pour célébrer l'obtention de leur diplôme. La cérémonie a également été l'occasion de rendre hommage à Brigitte Arbeille, fondatrice du service commun de microscopie électronique de l'université de Tours au début des années 1980, puisque c'est le nom que la promotion 2021 des doctorant.e.s s'est choisi.

LE PROJET LOIRE VAL-HEALTH, PROJET D'ÉTABLISSEMENT AUTOUR DE LA SANTÉ

Le projet Loire Val-Health a été déposé par notre université dans le cadre de l'appel à projets PIA4 « ExcellencES sous toutes ses formes ». Cet appel à projets a pour vocation de financer des projets permettant aux établissements d'affirmer une signature au niveau national et international et nécessitant des moyens pour se transformer. Le projet Loire Val-Health vise à transformer l'université de Tours en créant un pôle régional interdisciplinaire d'enseignement et de recherche en santé humaine et animale débouchant sur des innovations thérapeutiques. Une première version a été déposée en janvier 2022 mais n'a pas été retenue. Au vu de la qualité du projet et de son caractère structurant pour la recherche en santé en région Centre-Val de Loire, l'Agence Nationale de la Recherche a fortement incité l'université de Tours à redéposer le projet : depuis juillet 2022, les vice-présidentes recherche et le porteur scientifique (Philippe Roingeard) travaillent, avec les interlocuteur.rice.s pertinent.e.s, à une nouvelle version du projet, prenant en compte à la fois les retours effectués par les évaluateur.rice.s du projet et les évolutions de la structuration de la santé survenues en région Centre-Val de Loire en 2021/2022 (transformation du CHR d'Orléans en un CHU, notamment). La date limite pour le dépôt du nouveau projet est fixée au 12 janvier 2023.

SUITE DE LA STRUCTURATION DU PÔLE SAPS

En septembre 2021, un pôle dédié aux Sciences Avec et Pour la Société (SAPS) a été créé pour déployer la médiation et la diffusion des recherches de l'université, inciter la société à solliciter les acteur.rice.s de la recherche et favoriser une conscience réflexive et critique des chercheur.se.s et des citoyen.ne.s. Il associe plusieurs services de l'université et répond aux logiques promues par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), le ministère de l'Enseignement supérieur (MESR) et la Région Centre-Val de Loire.

Cette année, différentes actions ont été menées :

Structuration du pôle : désignation d'une chargée de mission et d'une coordinatrice SAPS, statuts et gouvernance, participation au groupe de travail SAPS du COS-ESRI régional (Comité d'Orientation Stratégique – Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation), identification de référent.e.s SAPS dans les unités de recherche, base de données des actions SAPS de l'université.

Actions de médiation scientifique : bourses doctorales « Les Rabelaisiennes » (pour promouvoir des recherches participatives et/ou croisant l'art et la recherche) ; « Impromptus scientifiques » (pour mettre en scène la présentation d'une démarche scientifique) ; « Kaléidoscope » (résidences d'artistes de courte durée) ; « Sciences pour toutes et tous » en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire (accueil de classes de 3^e en stage dans des unités de recherche) ; DéTours des Sciences (événement scientifique à destination du grand public et des scolaires, organisé par l'université et ses partenaires). La deuxième édition de DéTours des sciences, qui a eu lieu les 11 et 12 mars 2022, fut l'occasion d'aborder l'environnement, la santé et le bien-être grâce aux interventions de 20 expert.e.s. Ces deux journées de conférences et débats ont accueilli 325 spectateur.rice.s, dont 265 scolaires. L'évènement fut retransmis en direct et est consultable a posteriori sur la chaîne Youtube de l'université

Dépôt de projets : un premier projet a été déposé – et obtenu – dans le cadre de l'appel à projets SAPS-CSTI-Générique 18/19. Un second projet (TEEPEE) a été déposé auprès du MESR pour l'obtention du « label SAPS ». Il n'a pas été retenu, mais sera redéposé lors d'un prochain appel.

DÉONTOLOGIE, ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS RELATIVES À LA RECHERCHE

La déontologie, l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique constituent actuellement des préoccupations majeures qui ont donné lieu à différentes actions structurantes en 2021-2022.

Pour prévenir les risques de manquements à l'**intégrité scientifique**, notamment par la formation, et pour traiter les éventuels signalements, l'université a choisi de nommer un binôme de référents Intégrité scientifique, l'un plus tourné vers les sciences biologiques et technologiques, l'autre davantage vers les sciences humaines et sociales. Ces deux nominations ont été largement publicisées pour encourager les collègues à se former et à saisir ces deux référents. Un après-midi de présentation de cette démarche a eu lieu à l'automne 2022.

Sur le volet **déontologie**, l'établissement a complété les actions du référent déontologue par la création d'une commission de déontologie dédiée à l'examen des demandes d'agent.e.s formulées dans le cadre de la loi PACTE (Plan d'action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) pour créer des start-up, déposer des concours scientifiques, etc. Les statuts ont été rédigés dans le cadre d'un groupe de travail associant la Direction des affaires juridiques et du patrimoine (DAJP), le Service partenariat, innovation valorisation (SPIV) et la Direction des ressources humaines (DRH). Ces statuts ont été votés à l'unanimité par le Conseil d'Administration de l'université de Tours le 4 avril 2022. Un groupe de travail dédié

à loi PACTE composé de la DAJP, de la DRH et du SPIV continue de travailler à la réalisation d'un *vademecum* destiné aux personnels.

Sur le volet "**éthique**", il faut mentionner l'axe "éthique" du projet TEEPEE (cf. Supra SAPS), qui a été noté comme un point fort et une originalité du projet, ainsi que la déclaration de principe sur l'indépendance de la recherche votée par la Commission Recherche et mise en ligne sur le site institutionnel de l'établissement.

L'INNOVATION ET SA VALORISATION, ENTRE CONTINUITÉ ET NOUVEAUTÉ

L'année 2021/2022 a été porteuse de nouveautés en termes de valorisation de la recherche. Le SPIV a ainsi accompagné la création de la start-up LoValTech qui valorise les travaux de recherche de l'équipe BioMAP (UMR UT-INRAE Infectiologie et Santé Publique). Inaugurant les nouvelles possibilités offertes par la loi PACTE, certains de nos personnels s'y sont associés après que leur demande a été traitée par les instances compétentes (commission de déontologie et conseil académique). De plus, pour la première fois, l'université de Tours a initié une procédure visant à prendre des parts dans une start-up : le CA de l'université devra se positionner sur ce sujet.

Sur le volet "innovation", les services de l'université ont accompagné avec succès la labellisation d'un LabCOM ANR en Sciences Humaines et Sociales (il n'existe que 10 LabCOM ANR en SHS en France). Porté par la Professeure Evelyne Fouquereau (Qualipsy) et AD Conseil, le [LabCOM QVT-i](#) (Qualité de Vie au Travail Intégrée) proposera le premier système d'amélioration continue de la QVT fondé sur des pratiques organisationnelles, entièrement portées par les employeurs grâce à un réseau de compétences internes, et opéré par l'intermédiaire d'une solution logicielle innovante, couplée à l'usage de l'intelligence artificielle.

La valorisation de la recherche, et plus largement des partenariats innovants, a également été au cœur du DeepTech Tour Centre-Val de Loire organisé avec l'université d'Orléans (UO) sous l'égide de Bpifrance. Accueilli à Polytech Tours le 31 mars 2022, en présence du Directeur exécutif Innovation Bpifrance, de la Directrice DeepTech Bpifrance et du Président de Région CVL, le DeepTech Tour CVL a été l'occasion pour nos chercheur.se.s de partager des retours d'expérience et d'échanger avec des professionnel.le.s sur les modalités de valorisation de leurs travaux de recherche. L'évènement a rassemblé 26 start-up ainsi qu'environ 120 personnes en présence et 165 à distance. Les liens vers le [Best Of](#) de l'évènement et les replays ([site de votre étape](#) & [sur Youtube](#)) sont disponibles en accès libre.

En complément du DeepTech Tour CVL (plus spécifiquement dédié aux start-up), l'évènement InnovENT-E a permis de faire le lien entre nos laboratoires de recherche et des PME/TPE. Celui-ci a également été organisé avec l'université d'Orléans et s'est tenu à Polytech Orléans, le 6 juillet 2022.

Enfin, un certain nombre de projets ont été menés en vue de valoriser la recherche en Région CVL. En mai 2022, un projet MAbIntégrateur a été déposé en réponse à l'AAP "Intégrateurs Biothérapie-Bioproduction" dans le cadre d'un partenariat avec le CEA Paris Saclay et l'Institut Pasteur (projet non retenu). La valorisation de la recherche a également été au cœur du projet d'UAR (Unité d'Appui à la Recherche) dans lequel l'université de Tours s'est engagée avec l'université d'Orléans, le CNRS et l'ensemble des acteur.rice.s académiques de la Région CVL à l'automne 2021. Les

réflexions, riches et variées, ont permis d'identifier les forces du projet mais également les points sensibles. Si l'UAR ne verra pas le jour en tant que telle, les travaux entrepris auront permis d'obtenir un nouveau financement pour C-VaLo sur fonds PIA régionalisé et de poser les bases du Diagnostic Innovation mené à partir de septembre 2022, conjointement avec l'université d'Orléans et l'INSA CVL, sous l'égide de Bpifrance.

3/ INTERNATIONAL

L'UNIVERSITÉ DE TOURS, PARTENAIRE DU PROJET D'UNIVERSITÉ EUROPÉENNE NEOLAIA

En décembre 2021, l'université de Tours a officiellement rejoint le consortium NEOLAIA pour le dépôt d'une candidature dans le cadre de l'appel à projets Erasmus + « Université européenne » 2022. Pour la préparation de ce projet, une collaboration s'est ainsi instaurée avec l'Université de Jaén (Espagne), coordinatrice du projet, et les sept autres universités européennes partenaires. Trois thématiques étaient au cœur du projet : la digitalisation et son impact sur le développement durable à une échelle régionale ; la diversité, l'inclusion et leurs effets sur les espaces européens ; les défis de la santé mondiale et ses conséquences sur les systèmes de santé des territoires. Au terme d'un processus de sélection très compétitif, le résultat, bien que très positif (84/100), n'a pas été suffisant pour obtenir la labellisation et le financement du projet, dont la grande qualité a toutefois été reconnue par la Commission européenne. Alors qu'une nouvelle candidature sera déposée dans le cadre de l'appel 2023, les coopérations, déjà initiées avec ces partenaires, seront poursuivies et approfondies.

RETOUR SUR LE DISPOSITIF TRANSITOIRE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANT.E.S EN EXIL

A la suite des événements survenus en Ukraine et dans la continuité des mesures d'accompagnement des étudiant.e.s réfugié.e.s et demandeur.euse.s d'asile, l'université de Tours a mis en place, en mars 2022, un dispositif transitoire d'accueil des étudiant.e.s en exil. Destiné à toute personne qui, se trouvant sur le territoire français, pouvait justifier d'une inscription en 2021/2022 dans un établissement d'enseignement supérieur situé dans un pays en situation de conflit armé, ce dispositif couvrait la fin de l'année universitaire 2021/2022. Les étudiant.e.s concerné.e.s, francophones ou non, ont ainsi pu être inscrit.e.s au CUEFEE, suivre des cours de Français Langue Etrangère (FLE), intégrer les UFR via des parcours d'immersion en filière ou encore bénéficier de l'accompagnement du Service de Santé Universitaire et de la Direction des Relations Internationales. 49 étudiant.e.s ont bénéficié de ce dispositif qui prévoyait une exonération des frais d'inscription, du Pack Sport et du passeport culturel. 22 de ces étudiant.e.s ont pu s'inscrire dans nos formations à la rentrée 2022/2023.

MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS POUR FAVORISER L'INTERNATIONALISATION

Au cours de l'année 2021/2022, différentes initiatives ont été impulsées par la Direction des Relations Internationales pour favoriser l'internationalisation. Concernant l'offre de formation à destination des étudiant.e.s internationaux.ales d'échanges, un appel à projets a été lancé en novembre 2021 pour inciter les composantes à proposer des cours spécifiques pour ce public. Parmi les propositions formulées par différentes filières, quatre ont été retenues : International Sustainability ; Intercultural Management ; Project Management ; La Renaissance en Val de Loire. La mise en place de ces cours sera effective en 2022/2023.

Par ailleurs, afin de favoriser l'internationalisation des enseignant.e.s-chercheur.se.s et des personnels BIATSS, des cours d'anglais ont été proposés par la Direction des Ressources Humaines, en lien avec la DRI. Cinq formats ont été proposés : atelier de conversation en anglais (BIATSS et enseignant.e.s-chercheur.se.s), atelier d'appui à la recherche (enseignant.e.s-chercheur.se.s), ateliers d'appui à l'enseignement en anglais (enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheur.se.s), atelier d'appui aux fonctions administratives, stage intensif d'anglais. Chacun des ateliers a rassemblé de 9 à 29 inscrit.e.s. Le stage intensif a généré 39 demandes. Le dispositif sera reconduit en 2022/2023.

4/ VIE ÉTUDIANTE – VIE DE CAMPUS

UNE VIE ÉTUDIANTE ACTIVE

- Les 1^{ères} Assises de la Vie Étudiante de l'université de Tours se sont déroulées en 2022. Elles ont pris en compte l'enquête "question pour un campus", diffusée en décembre 2021 (4 000 réponses), une enquête sur la santé mentale et le livret des actions CVEC (Contribution à la Vie Etudiante et de Campus) financées en 2021. Plus de 500 étudiant.e.s ont proposé des actions concrètes pour l'aménagement et l'accueil sur les campus, la santé, l'offre culturelle et sportive, la mobilité, la démocratie étudiante, le handicap, la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, la transition écologique, le logement, la restauration, la précarité, les jobs étudiants, etc. Deux séances plénières, à Tours et à Blois, rassemblant une centaine de personnes, ont amené l'ensemble des participant.e.s à prioriser les actions à mettre en place.

L'ensemble des résultats sont disponibles sur la page suivante : <https://www.univ-tours.fr/formations/qualite-des-formations/enquetes-et-statistiques-sur-les-etudiants/analyses-statistiques-sur-les-conditions-de-vie-et-detudes>

Ces propositions constituent le socle de la rédaction du schéma directeur de la vie étudiante de l'université de Tours entamé en 2021/2022. Celui-ci prendra en compte les problématiques de solidarité et d'écologie, l'aménagement de campus habités et écologiques et de lieux de sociabilisation, la dynamisation de la vie associative, des activités sportives et culturelles et des améliorations dans les procédures de communication.

- Depuis janvier 2022, les étudiant.e.s occupant la fonction de délégué.e.s de promotion en licence ont pu bénéficier du dispositif de valorisation de l'engagement bénévole (Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et Pratiques, CERCIP), au même titre que les étudiant.e.s élu.e.s, ou encore engagé.e.s dans le bureau d'une association étudiante, volontaires en service civique, bénévoles dans une association extérieure, etc.
- Au sortir de la pandémie, l'établissement a mis l'accent sur la qualité de l'accueil sur site, notamment au moment de la rentrée. Des points info campus (80 stands, présents pendant trois semaines) tenus par des étudiant.e.s ambassadeur.rice.s de la vie étudiante (35 tuteur.rice.s étudiant.e.s) ont permis de diffuser les informations sur la vie de campus et de toucher plus de 5 800 étudiant.e.s. Sur ces stands, des kits santé, des guides étudiants conçus pour l'occasion, des dépliants d'information, notamment sur les évènements de rentrée, ont été distribués.

Concernant l'accueil des néo-étudiant.e.s, trois week-ends de pratiques artistiques étaient proposés sur trois sites différents (avec un co-financement Crous-CVEC). Pour toutes et tous, des concerts (siestes musicales) se sont tenus sur plusieurs sites et les rendez-vous traditionnels de rentrée ont été proposés : "fac à vélo" (itinéraire cycliste pour 300 étudiant.e.s entre les sites universitaires) ; participation d'une équipe universitaire au Running Loire Valley.

Un Welcome Desk a par ailleurs été organisé pour souhaiter la bienvenue aux étudiant.e.s internationaux.ales et leur donner l'ensemble des informations nécessaires à leur intégration. Du 6 au 10 octobre 2021, plusieurs conférences en ligne leur ont été proposées sur différentes thématiques liées aux démarches administratives ou à la vie étudiante. Ces conférences étaient organisées en lien avec les différents services et directions de l'université (DRI, SSU, Vie étudiante, MOIP, SUAPS, CUEFEE, Service culturel, ...) et avec les partenaires locaux (CROUS, CAF, Préfecture, Fil Bleu, etc.). Un atelier bien-être et une conférence interculturelle complétaient ce dispositif. En parallèle, des rendez-vous ont été organisés à la DRI pour un accompagnement plus personnalisé des étudiant.e.s internationaux.

Enfin, une Rentr'écolo, la première pour l'établissement en 2021, a permis de mettre à l'honneur les problématiques climatiques et a mobilisé l'ensemble des services et composantes de l'université.

SPORT, CULTURE, ARTS ET SCIENCES : UN ENSEMBLE D' ACTIONS À DESTINATION DES ÉTUDIANT.E.S

- Après une période de crise sanitaire pendant laquelle les activités physiques et sportives ont été mises à l'arrêt, ce sont plus de 3 500 étudiant.e.s qui ont choisi d'acquérir le Pack'Sport pour accéder à plus de 50 disciplines proposées par le SUAPS.

Près de 45 étudiant.e.s ont bénéficié du statut de sportif de haut ou de bon niveau en 2021-2022, leur assurant un double cursus universitaire et sportif. L'année a également été marquée par de très bons résultats dans les compétitions de la FFSU (Fédération Française de Sport Universitaire), notamment en tennis de table handisport, en athlétisme et en golf par équipe.

Plusieurs actions de promotion de l'activité physique et sportive ont également été menées pour les personnels, à l'instar de la demi-journée découverte.

Enfin, de gros travaux de rénovation des vestiaires et du hall du SUAPS, ainsi que le renouvellement des casiers étudiants ont permis d'améliorer les conditions d'exercice de la pratique sportive au SUAPS.

- Les ateliers de pratiques culturelles ont été diversifiés : 22 ateliers, aux deux semestres et mieux répartis sur tous les sites ont bénéficié à 264 étudiant.e.s. Les ateliers ont été mis à l'honneur lors des **Rencontres Audacieuses** qui se sont déroulées en avril 2022 dans le cadre des JACES (Journées d'Accès à la Culture dans l'Enseignement Supérieur). Les étudiant.e.s se sont produit.e.s sur les dix sites de l'université, trois soirées (Danses Plurielles, Fabrique des Ateliers et concert au Temps Machine) et deux expositions-photos des étudiant.e.s du CUEFFE ont été organisées. Au total, ce sont 276 étudiant.e.s qui ont participé en tant qu'acteur.rice.s et 647 en tant que spectateur.rice.s à ces différentes actions.

Toujours dans l'optique de porter la culture dans les campus, une représentation s'est tenue en janvier 2022 sur le site des 2 Lions. La compagnie Mobius Band présentait *Delta Charlie Delta*, basé sur le texte de Michel Simonot sur le drame de Clichy-sous-bois d'octobre 2005 (spectacle en lien avec l'atelier "Théâtre, éloquence et justice au cœur de la ville").

- Faire dialoguer les arts et les sciences passe par plusieurs canaux. La création d'un statut Etudiant.e-Artiste, mis en place depuis la rentrée 2021 permet aux étudiant.es. qui se destinent à une carrière artistique de bénéficier d'aménagements d'études spécifiques. Deux commissions par an statuent et neuf étudiant.e.s en ont bénéficié en 2021/2022.

De nombreuses dates destinées aux manifestations scientifiques et culturelles dans la salle Thélème sont désormais réservées. En 2021/2022, 18 journées ont été mises à disposition.

Par ailleurs, la possibilité d'inviter un.e artiste dans un cours d'une filière qui n'intègre pas d'enseignements sur les arts et la culture est proposée depuis 2021/2022. Cette offre est venue compléter la proposition de résidence d'artiste annuelle, qui a accueilli, au sein de l'UMR PRIM (Pratique et Ressources de l'Information et des Médiations) la romancière Julia Deck, pour une réflexion sur le complot à l'université.

SANTÉ ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ DES ÉTUDIANT.E.S

- En réponse aux besoins croissants des étudiant.e.s, le Service de Santé Universitaire (SSU) poursuit son objectif de faciliter l'accès aux soins préventifs et curatifs des étudiant.e.s. Cette année a ainsi été marquée par la concrétisation de quatre projets :

- La transformation de l'antenne du SSU de Blois en un centre de santé. La présence d'une équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin, d'une infirmière et d'un psychologue permettra, à compter de la rentrée 2022/2023, d'y développer

l'activité de soins curatifs, en complémentarité des missions de prévention exercées jusqu'à lors ;

- La création d'un poste de médecin supplémentaire au centre de santé de Tours, permettant notamment de répondre à l'augmentation constante d'étudiant.e.s en situation de handicap suivi.e.s par le SSU (914 étudiant.e.s contre 707 l'année précédente) ;

- Dans une démarche de promotion de la santé mentale des étudiant.e.s, des formations de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) pour mieux comprendre les troubles psychiques et ainsi mieux accompagner et orienter les personnes concernées ont été organisées (64 personnes ont été formées, 48 étudiant.e.s et 16 personnels en "première ligne" face aux difficultés des étudiant.e.s). Ce déploiement s'est accompagné de la pérennisation d'une troisième psychologue au SSU et de l'augmentation de l'offre de prise en charge psychologique (plus de 3 000 consultations de psychologues et de psychiatres, 1 300 consultations d'écoute par des infirmier.e.s) ;

- La mise en place de dispositifs au plus près des étudiant.e.s sur les sites d'études, notamment les permanences assurées par une assistante sociale et une infirmière sur les campus des Tanneurs, de Grandmont et de Portalis. Des actions de prévention et de promotion de la santé sont également menées par le SSU et les étudiant.e.s relais santé sur les sites d'étude, dans une démarche de prévention par les pairs, sur diverses thématiques (santé sexuelle, santé psychique, conduites addictives et réduction des risques en soirées, nutrition etc.).

- La sortie du confinement a dévoilé les fragilités des étudiant.e.s. L'établissement a continué son action pour limiter la précarité, en complémentarité des actions mises en place par le Crous. L'aide à l'achat ou à la réparation d'équipements informatiques pour les étudiant.e.s précaires a été renouvelée (374 étudiant.e.s en ont bénéficié). Des dispositifs d'aides ponctuelles pour les étudiant.e.s ne pouvant accéder aux aides du Crous (notamment ceux de plus de 35 ans ou en formation continue) et une aide à la mobilité quotidienne ont été mis en place (au bénéfice de 61 étudiant.e.s). L'université a par ailleurs continué à soutenir les distributions alimentaires effectuées par l'association étudiante « Les Halles de Rabelais » ainsi que l'épicerie sociale et itinérante Le P'tit Kadi. Elle a également accompagné la mise en place de l'épicerie sociale et solidaire de l'AGATE (Association Générale des Assos Tourangelles Etudiantes) sur le site de Fromont, les distributions alimentaires réalisées par l'association Les Bonnes Mines, ainsi que la mise en place d'un frigo solidaire sur le campus de Tonnellé. Le dispositif de distributeurs de protections hygiéniques gratuites sur tous les sites a été pérennisé.

FAIRE DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS) ET LE HARCÈLEMENT UNE PRIORITÉ

Engagée en faveur de l'égalité, de la parité et de la mixité, la Mission Égalité de l'université œuvre pour soutenir et accompagner les étudiant.e.s victimes de sexisme, de harcèlement sexuel et de violences sexuelles. Une nouvelle cellule d'écoute, d'alerte et de veille sur les violences sexistes et sexuelles a été mise en place en 2022. Ses objectifs sont de prendre en charge les victimes et les orienter vers les services compétents ; de mettre en place des mesures de protection des

victimes et/ou des mesures disciplinaires contre les auteurs ou autrices de violences ; enfin, de faire cesser les violences. Par ailleurs, le SSU et les étudiant.e.s relais-santé ont mis en œuvre une action innovante de prévention des VSS via un outil en réalité virtuelle abordant la notion de consentement, en collaboration avec deux autres universités. Une cellule de lutte contre le harcèlement, les violences et les discriminations, au mode de fonctionnement similaire, a également été mise en place.

LA CVEC, OUTIL DE FINANCEMENT DES PROJETS ÉTUDIANTS

En 2021/2022, trois commissions d'appel à projet CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) et quatre commissions FSDIE (Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) se sont tenues. Le FSDIE a permis de financer 64 projets, pour un montant total de plus de 130 000 €. Pour aider les associations à sortir de la période pandémique, une dotation de 300 € a été proposée aux 84 associations étudiantes labellisées par l'université. L'appel à projet CVEC, doté de plus de 140 000 €, a bénéficié à 21 projets, portés par 18 porteur.se.s différent.e.s (services centraux, composantes, associations, étudiant.e.s).

Les fonds CVEC ont également permis de financer le Budget Participatif Etudiant (BPE) sur tous les sites universitaires et de mettre en œuvre des aides sociales d'urgence et de mobilité.

5/ MOYENS ET PILOTAGE

UNE SITUATION BUDGÉTAIRE SAINTE

Le budget 2021 est composé du budget initial voté le 14 décembre 2021 et d'un budget rectificatif unique voté le 27 septembre 2021. Il a été exécuté conformément au décret n°2012-1246 modifié du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP). Il est composé du budget principal, de celui de la Fondation universitaire François Rabelais et, pour la première année, d'un Budget Annexe Immobilier (BAIM), suite à la dévolution du patrimoine immobilier mise en œuvre dans l'établissement. Cet exercice est marqué par les effets, atténués par rapport à 2020, de la pandémie Covid-19.

Le résultat 2021, de 6,27 M€, est stable (- 39 K€/2020). Ce niveau élevé reflète une consommation décalée par rapport aux ressources perçues. La Capacité d'Autofinancement (CAF), de 12,55 M€, soit 6,04% des produits encaissables, suit le niveau élevé du résultat.

L'évolution de la situation patrimoniale incorpore la nouvelle évaluation de notre patrimoine immobilier consécutive à la dévolution. L'augmentation significative du fonds de roulement (FDR), de 1,75 M€, résulte d'une forte majoration des financements (+ 4,53 M€), dont 1/3 provenant de la CAF, faiblement absorbée par les investissements (+ 2,78 M€).

Les recettes

Recettes encaissées en K€	2020			2021			Var. exécution
	budget initial	Budget total	exécuté	budget initial	Budget total	exécuté	
S.C.S.P.	164 493	166 278	166 516	166 734	169 919	173 063	6 547
subventions + C.V.E.C.	26 651	28 468	22 484	28 722	29 698	24 666	2 182
recettes propres	14 581	15 113	14 917	16 106	18 205	17 759	2 842
Totaux	207 745	209 859	203 917	211 562	217 822	215 488	11 571

L'année 2021 se signale d'abord par une forte hausse des recettes (11,57 M€, soit +5,67%) et la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) représente plus de la moitié (57 %) de cette augmentation. Les autres subventions, comme les recettes propres, suivent la même évolution, retrouvant un niveau légèrement supérieur à 2019, après la baisse sensible enregistrée en 2020. On retrouve l'effet d'une reprise d'activité, mais de manière plus marquée qu'en dépenses.

Certaines recettes propres et des subventions reçues sont peu affectées par la conjoncture économique, tels que les droits d'inscription qui progressent de manière lente mais continue, la CVEC qui reste stable et les ventes de publications en hausse continue, contrairement aux autres ressources propres, directement liées à la conjoncture. Se dégage néanmoins une hausse importante sur les formations par apprentissage et sur la formation tout au long de la vie, malgré la baisse structurelle du versement pour taxe d'apprentissage, suite au changement de régime réglementaire.

Les dépenses

Budget agrégé en K€ (CP)	Budget ouvert	Exécuté	Var. /2020
Personnel	171 206	169 224	2,04%
Fonctionnement	28 665	26 457	7,44%
Investissement	14 238	11 546	-6,89%
Dépenses totales	214 108	207 227	2,15%
Recettes totales	217 822	215 488	5,67%
solde budgétaire	3 714	8 261	688,26%
Autorisations d'engagement	234 086	225 274	8,16%

Le solde budgétaire (différence entre les recettes et les dépenses en CP - Crédits de Paiement) est supérieur à 8 M€, alors que lors des exercices précédents, il s'établissait autour de 1,5 M€. Cette brusque augmentation – que l'on retrouve également dans le résultat comptable – est conjoncturelle. Elle s'explique essentiellement par le décalage entre les subventions reçues, notamment la SCSP,

et leur consommation effective, en raison de l'impact de la situation sanitaire persistant en 2021.

Les dépenses de personnel sont en hausse de +2,04 % (3 380 K€) par rapport à 2020. Le coût moyen d'un ETPT (Équivalent Temps Plein Travaillé) s'élève à 69 468€ (+0,82%). Le ratio pivot ou ratio Dizambourg rapportant les charges de personnel aux produits encaissables (comptabilité générale), s'établit à 79,92 %, en deçà du seuil prudentiel de 82 %, en raison de la progression plus forte des recettes.

Les dépenses de fonctionnement reprennent leur progression en 2021 (+7,44%).

Les dépenses d'investissement repartent également à la hausse, de manière plus atténuée car l'impact de la pandémie est général. L'immobilier représente près de 44 % des investissements exécutés.

Soutenabilité budgétaire

La soutenabilité budgétaire consiste à apprécier la capacité à honorer les engagements souscrits ou prévus et à maîtriser leurs conséquences budgétaires en cours d'année et les années ultérieures.

À court et moyen termes (C/MT), notre soutenabilité globalement s'améliore : solde budgétaire (+7,2 M€) ; capacité d'autofinancement (+ 1,5 M€), variations du fonds de roulement (+5,8 M€) et de trésorerie (+ 12 M€).

La soutenabilité à moyen/long terme introduit la pluri-annualité, c'est à dire les engagements nets restant à honorer fin 2021 de 11,45 M€, en hausse sensible (+6,5 M€), avec un pic de besoin de trésorerie en 2023, de 7,6 M€. Ces engagements sont rapportés à notre montant de trésorerie brut (62,4 M€). La trésorerie nette s'élève ainsi à 51,3 M€, soit 94 jours de dépenses de fonctionnement courant (45,8 M€ en 2020). Cependant, ce renforcement de la solidité financière de l'établissement, résulte principalement du ralentissement de l'activité encore constaté en 2021, qui conduit à un étalement des projets et actions. Cette évolution financière doit donc être considérée comme conjoncturelle, et l'année 2022 devrait montrer un retour à une situation financière plus conforme.

PROJETS IMMOBILIERS : CPER ET PLAN DE RELANCE

- Au titre du CPER 2015-2020 (Contrat de Plan État-Région), quatre opérations étaient inscrites. Les travaux de l'IUT de Tours ont été réceptionnés en octobre 2020, ceux du bâtiment Vialle en mars 2021. Les opérations de restructuration de l'EPU (22 M€) et de réhabilitation des Tanneurs (12,5 M€) ont été lancées ou relancées à compter de janvier 2019, après consolidation de leur financement. Les deux opérations ont été conduites selon un calendrier quasi simultané : élaboration du programme et du dossier d'expertise en 2019-2020, finalisation du programme et concours de maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études en 2020/2021, réalisation des études en 2021/2022 (diagnostic, études d'avant-projet sommaire et études d'avant-projet définitif). S'agissant plus précisément des Tanneurs, l'avant-projet définitif a été validé le 27 juin 2022. Le dossier projet est en cours d'élaboration et la consultation des entreprises devrait être lancée avant la fin de l'année. Concernant l'EPU, le dossier projet a été validé le 7 septembre 2022 et la consultation des entreprises pour les travaux est lancée depuis mi-octobre 2022.

- Dans le cadre de l'appel à projets « plan de relance » lancé à l'automne 2020, deux projets déposés par l'université ont été retenus pour un financement de 4,6 M€ (notification le 23 décembre 2020). Le premier semestre 2021 a été consacré à la finalisation des programmes, au lancement de la consultation des maîtrises d'œuvres et au début des études. L'année universitaire 2021/2022 a été consacrée à la poursuite des études, à la consultation des entreprises et au commencement des travaux.

1^{ère} opération : rénovation des systèmes énergétiques du bâtiment Y du site Grandmont. L'opération prévoit la rénovation des installations de chauffage et de ventilation du bâtiment Y de l'UFR des sciences pharmaceutiques. Il s'agit du bâtiment le plus énergivore de l'université compte tenu des multiples installations et équipements techniques nécessaires à l'activité de recherche, mais surtout en raison de la vétusté du système de chauffage, de ventilation et de climatisation. Les travaux ont débuté début 2022 et se termineront à l'automne 2023. Le montant de l'opération (toutes dépenses comprises) est de 3,2 M€.

2^{ème} opération : rénovation énergétique du clos et du couvert du bâtiment L du site Grandmont. L'opération de remplacement des châssis coulissants a été intégrée au plan de relance, afin de la compléter avec une opération de rénovation de l'isolation et de reprise de la toiture terrasse du bâtiment. Les travaux relatifs aux châssis coulissants ont eu lieu l'an dernier, ceux concernant la toiture (isolation et étanchéité) se sont déroulés au printemps et à l'été 2022 et sont en phase de réception. Le montant de l'opération (toutes dépenses comprises) est de 1,462 M€.

UNE POLITIQUE NUMÉRIQUE SOUCIEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

- L'université a réactivé son comité numérique, conformément aux annexes des statuts de celle-ci. Ce comité a trois rôles : il sert aux composantes pour faire remonter les projets et problématiques en amont du dialogue de gestion interne ; il permet d'initier des travaux liés au numérique qui concernent les composantes ; il permet aussi à la DSI (Direction des Systèmes d'Information) et à l'équipe présidentielle de communiquer et d'échanger sur la politique numérique de l'université. Après un an, il a entraîné la création de groupes de travail sur la thématique des stockages, les alternatives Linux à Windows et sur la question de l'organisation des ressources numériques, personnels et logiciels.

Afin de rationaliser les achats et besoins, une charte de gestion du poste de travail a été écrite afin de définir les droits et obligations de chacun.e. Elle édicte les bonnes pratiques de gestion et d'usages et place notre université dans un cadre numérique soutenable et responsable.

- Le constat de dérèglement climatique et les nouvelles exigences de sobriété liées au contexte géopolitique mettent en évidence la nécessité de revoir nos usages numériques pour les rendre plus éco-responsables. Des mesures destinées à toutes et tous dans le but de prendre conscience mais aussi d'agir sur nos propres impacts ont été décidées, et pour certaines initiées. Elles ciblent le cycle de vie des matériels, nos usages quotidiens (stockage, transfert de données, etc.) ou encore la baisse de nos consommations. Le projet PRO3, porté par l'université d'Orléans et impliquant l'université de Tours et l'INSA CVL, vient en appui à ces mesures : le travail en collaboration avec une association pour le reconditionnement de nos vieux matériels est déjà mis en place et permettra à des étudiant.e.s et personnels en

précarité numérique d'être équipé.e.s. Des mesures d'impact écologique dans les achats et les usages du numérique, le développement d'outils de sensibilisation, une réflexion sur la soutenabilité de notre modèle informatique en lien avec les "low-tech" sont autant de pistes que nous avons commencé à explorer dès cette année.

6/ POLITIQUE EN FAVEUR DU PERSONNEL

UNE POLITIQUE ACTIVE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Le plan d'action pour l'égalité professionnelle femmes-hommes 2021-2024 voté en 2021, prévoyait la mise en place de correspondantes et correspondants égalité chargé.e.s de faire vivre l'égalité au plus près du terrain universitaire, aux côtés de la Mission égalité. Enseignant.e.s-chercheur.se.s, enseignant.e.s, BIATSS, ils et elles permettent dorénavant d'orienter les questions posées vers les dispositifs en place à l'université et proposent aussi des événements autour des thèmes de l'égalité, des violences et des discriminations.
- Dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux et de la prise de conscience nécessaire des responsabilités de chacun.e, une formation à l'intention des encadrant-es a été proposée en mars 2022 et animée par Maître Ledoux, avocat spécialisé en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail. Une cellule d'écoute et de veille concernant les conflits au travail et les risques psycho-sociaux pour les personnels a aussi été mise en place en juin 2022 : pluridisciplinaire et professionnalisée, cette cellule réduite à 2-3 personnes en formation restreinte, recueille les signalements, écoute les signalant.e.s et au terme d'entretiens exploratoires et d'une analyse collective des situations, transmet une liste de préconisations au Président de l'université. Plus généralement, l'université se propose de réactualiser le plan d'actions contre les RPS (Risques Psycho-Sociaux) établi à la fin de 2019, mais interrompu par la pandémie.

DES ACTIONS VOLONTARISTES POUR AMÉLIORER LA CARRIÈRE DES PERSONNELS

- L'année 2021/2022 a permis la déclinaison opérationnelle de la Loi pour la Programmation de la Recherche (LPR) au sein de l'établissement. Elle a été l'occasion d'une concertation et d'une construction collective autour du **repyramidage** des enseignant.e.s-chercheur.se.s. Pour les personnels administratifs et techniques, des opérations de promotions supplémentaires ont été organisées pour les personnels ITRF, notamment à destination des personnels des laboratoires (six repyramidages en assistant.e.s ingénieur.e.s, cinq en technicien.ne.s)
- Au niveau de l'établissement, de nouvelles **lignes directrices de gestion** relatives aux promotions et à l'avancement des personnels ont été construites en groupes de travail pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s et pour les personnels administratifs. Elles ont permis d'élaborer des règles pour une meilleure transparence et déontologie dans l'examen des demandes et pour la prise en compte de la parité femmes-hommes.
- Sur le plan indemnitaire, l'établissement s'est engagé dans une révision et une **revalorisation conséquente des primes des personnels BIATSS** (titulaires ou

CDI) pour une enveloppe globale de 400 000 euros annuels. Un comité de suivi du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) a été instauré afin de faire évoluer le système dans le temps. Un groupe de travail s'est réuni sur le régime indemnitaire des personnels enseignant.e.s-chercheur.e.s (RIPEC) et a permis de dégager des lignes directrices permettant le versement d'une composante indemnitaire fonctionnelle (composant C2) et d'une composante individuelle (composante C3). La composante statutaire de l'indemnité des enseignant.e.s-chercheur.e.s (composante C1) a été revalorisée et mensualisée.

- La nouvelle politique de l'établissement a permis d'ouvrir des concours plus nombreux cette année pour permettre à la fois **la titularisation de personnels BIATSS contractuels et la promotion de personnels titulaires**. Ainsi sept concours ont été ouverts en catégorie C, trois en catégorie B et six en catégorie A. Un accent particulier a été mis sur la préparation et l'accompagnement personnalisé des candidat.e.s aux concours. De plus, la **CDIisation des personnels contractuels** est désormais envisagée à partir de quatre ans et demi d'exercice dans l'établissement, dans la mesure où leur mission et leur financement sont pérennes ; cela a concerné 26 contractuels en 2022. D'autre part, lors de la campagne d'emplois 2022, deux postes d'enseignant.e.s-chercheur.e.s (en droit privé et en sociologie) et un poste de PRAG (en mécanique) ont été créés. La campagne a également permis la republication de 11 emplois de professeur.e.s des universités.
- La labellisation HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers) obtenue par l'établissement en fin d'année 2021 a permis d'initier de nouvelles actions en ressources humaines à destination des chercheurs et chercheuses s'agissant de la professionnalisation du recrutement, des conditions de travail, de la prise en compte de l'égalité femmes-hommes, de l'éthique et de la déontologie dans la recherche.

DE NOUVEAUX OUTILS DE GESTION

Enfin la dématérialisation dans tous les actes de ressources humaines a progressé et doit s'accélérer avec le choix d'une solution applicative pour le recrutement des vacataires, des chargé.e.s d'enseignement et le paiement mensuel de leurs heures (projet SAGHE). Les travaux ont déjà débuté et ce nouveau logiciel sera opérationnel pour septembre 2023.

7/ VIE INSTITUTIONNELLE ET JURIDIQUE

VERS UN RENFORCEMENT DES RÈGLES EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES

L'entrée en vigueur, le 25 mai 2018, du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016 a imposé aux structures publiques et privées des règles de protection des données à caractère personnel. Au cours de l'année 2021/2022, l'université a poursuivi cette mise en conformité au travers de plusieurs actions. Afin d'édicter un cadre pour la gestion des données à caractère personnel de ses étudiant.e.s et personnels, l'université a déployé deux politiques de protection permettant de définir les principes et les droits applicables.

Différentes procédures ont également été adoptées afin d'harmoniser et de sécuriser les pratiques, dans tous les domaines de la protection des données à caractère personnel : établissement d'études d'impact sur la vie privée, gestion du contentieux, gestion du registre des activités de traitement, gestion contractuelle, gestion des droits des individus, notification à la suite d'une atteinte aux données personnelles et politique de conservation, archivage et destruction des données. Ces procédures sont appliquées en priorité par la déléguée à la protection des données (DPO) et par le réseau des correspondant.e.s à la protection des données (CPD). Le réseau des CPD permet de fournir un accompagnement au sein des composantes, directions et services à destination des étudiant.e.s et personnels, et une assistance à destination de la DPO.

UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION QUI S'ADRESSE À TOUS LES PUBLICS : ÉTUDIANT.E.S, PERSONNELS, PARTENAIRES

- Dans une logique de valorisation, le catalogue de l'offre de formation de l'université de Tours a été refondu. Ainsi, une nouvelle extension de l'offre de formation a été installée sur le site internet de l'établissement, ainsi que des gabarits de contenus métiers permettant de modéliser ce catalogue. Désormais, chaque étudiant.e peut construire son parcours personnalisé et choisir l'offre de formation correspondante. De même, un moteur de recherche par faculté, par discipline, par niveau, etc. a été installé.
- L'accessibilité web désigne l'ensemble des techniques et bonnes pratiques ayant pour objectif de rendre un site internet accessible à tou.te.s. Depuis le 3 mars 2022, tous les sites web de l'université de Tours disposent de deux modules d'accessibilité supplémentaires. Grâce à cette évolution, l'établissement dépasse les standards requis par la norme RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) et confirme son implication vis-à-vis des personnes en situation de handicap : un lecteur vocal sur toutes les pages ; un outil de tierce accessibilité pour l'affichage proposant à l'utilisateur de régler la typographie, l'agencement, les couleurs, le comportement de navigation en fonction de ses besoins.
- Dans un souci de lisibilité et d'optimisation de la diffusion de l'information, les différentes newsletters (culture, DAJP, RH, etc.) ont laissé place à une newsletter unique recensant les grandes actualités de la quinzaine en cours. A destination des personnels, elle est établie en collaboration avec les services concernés et la présidence et propose une approche thématique à l'utilisateur. Les informations sont ainsi classées dans des rubriques telles que Formation, Recherche, Vie de l'établissement, Ressources Humaines, CAPE, DAJP, Vie des composantes, Culture, Sport, etc. Depuis sa mise en route en novembre 2021, 16 newsletters ont été publiées. Le taux d'ouverture moyen s'élève à 996 pour chaque newsletter, soit 40% des personnels ; le nombre de clics moyen par sujet est quant à lui de 668.

8/ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ce rapport d'activité se termine par un chapitre consacré à la transition écologique. Il ne s'agit évidemment pas d'un hasard, mais c'est pour nous une forme de conclusion qui vise à affirmer que ce sujet, transversal, est notre priorité. Il s'agit également de montrer que ce fut une thématique forte lors de l'année 2021/2022, mais que ce sera également une priorité pour l'année 2022/2023 avec, notamment,

l'élaboration d'un plan de sobriété qui, certes sera élaboré en fin d'année 2022, mais aura vocation à s'étoffer au cours des années futures.

RENTR'ÉCOLO

L'université de Tours a organisé le jeudi 29 septembre 2022 la deuxième édition de son événement LA RENTR'ÉCOLO. Il s'agissait de marquer la rentrée universitaire par un festival autour des enjeux de la transition écologique.

75 animations, stands d'infos, ateliers étaient proposés durant cet après-midi banalisé sur tous les sites universitaires, aux côtés des acteur.rice.s de la transition écologique du territoire : les associations locales et étudiantes, des partenaires privés et institutionnels, les personnels et bien sûr les étudiant.es.

Savoir réparer son vélo, comprendre quelles sont les causes et conséquences du dérèglement climatique, découvrir les plantes sauvages comestibles, fabriquer un abri à insectes, cuisiner zéro déchet, participer à une clean-walk... autant d'activités en lien avec les cursus de formation et de recherche de chaque campus. Une thématique particulière était proposée sur chacun des six campus principaux de l'université :

- Campus de Grandmont : biodiversité et environnement
- Campus des 2 Lions : adaptation au changement climatique, énergie et mobilités
- Blois : agir face à l'urgence climatique
- Campus des Tanneurs : art et culture comme vecteur de transition écologique
- Faculté de médecine : vers une vie éco-responsable
- IUT de Tours : économie circulaire

L'après-midi était ponctué de moments musicaux et artistiques. Il s'est terminé par un concert au Temps Machine.

Cette deuxième RENTR'ÉCOLO a permis de répondre à des objectifs multiples.

- Sensibiliser les étudiant.e.s et les personnels aux enjeux de la transition écologique
- Sensibiliser la communauté aux projets portés par l'établissement
- Encourager les initiatives en matière de développement durable
- Se doter d'un réel tronc commun de connaissances pour comprendre l'urgence de la situation
- Instaurer de nouveaux mécanismes de réflexion pour penser la transformation de nos modèles de sociétés
- Faire connaître d'autres pratiques

UNE STRATÉGIE RENFORCÉE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET ÉNERGETIQUES

Le 7 mars 2022, le Conseil d'Administration a acté la ratification par l'université de Tours de l'Accord de Grenoble. Elle s'engage ainsi à intégrer les enjeux de la transition socio-écologique au sein de ses missions et de son fonctionnement à travers 140 actions. L'université de Tours a étudié le degré de difficulté et l'impact de chacune des actions de l'Accord afin de s'engager sincèrement et durablement dans celles s'inscrivant dans sa politique d'établissement. Les 140 actions

sélectionnées sont structurantes et ambitieuses en réponse à l'urgence climatique ; elles nécessitent parfois un changement de pratiques institutionnelles, collectives mais aussi individuelles.

72 actions de l'Accord ont été déployées ces dernières années au sein de l'établissement. L'objectif de notre politique est la transformation systémique de nos modes de fonctionnement autour d'axes thématiques :

- Mobilités : installation de stations de gonflage/réparation de vélos sur tous les sites, construction d'abris vélos sécurisés, participation de l'université au défi « au boulot sans ma voiture », engagement avec la plate-forme de covoiturage Klaxit, etc.
- Biodiversité : installation d'abris à insectes à la faculté de droit, labellisation LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) du Bois de Grandmont, recrutement et formation d'éco-guides parmi les étudiant.e.s, animations et entretien de cinq jardins partagés, etc.
- Alimentation : soutien à la distribution de paniers de légumes, création d'un serious game sur le gaspillage alimentaire, ateliers de cuisine, etc.
- Énergie : charte numérique responsable, Bilan Carbone, etc.
- Déchets : système de collecte aux points d'apport collectif, compostage, friperie éphémère...

Ces actions dynamisent une politique d'engagement sur l'intégration de la Transition écologique dans les formations et la recherche. Ce volet de sensibilisation des étudiant.e.s aux enjeux de la transition écologique est mis en avant dans la lettre de cadrage de la nouvelle offre de formations 2024-2028 ; à partir de la rentrée 2024, tou.te.s les étudiant.e.s de deuxième année de licence devront en effet suivre un CERCIP de 18 heures consacré aux enjeux de la transition écologique et sociale.

Ainsi, la signature de l'Accord est une première étape visible vers une transformation en profondeur qui pourra donner lieu à l'obtention du label « Label DD&RS en 2023 (Développement Durable & Responsabilité Sociétale) ».

BILAN CARBONE : IDENTIFICATION D'UN PLAN D'ACTION

Après avoir réceptionné, en 2021, son premier bilan carbone, l'université a souhaité faciliter la mise en place de solutions appropriées pour une baisse de ses émissions. Un comité de suivi regroupant des représentant.e.s de plusieurs services et des groupes de travail du pôle transition écologique a ainsi été créé pour construire un plan d'action carbone. Mobilités, prévention des déchets, achats durables et responsables, gestion de l'énergie, immobilisation, fret... autant de sujets pour se fixer des objectifs chiffrés afin d'atteindre plus de sobriété.

PROJETS AMI 2022

L'université de Tours a remporté trois projets de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2022 porté par la Région Centre-Val de Loire et l'ADEME Centre-Val de Loire dans le cadre de la COP régionale. Ces projets ont été retenus car jugés contributeurs des objectifs régionaux en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de préservation de la biodiversité. Ils offrent l'opportunité de nouer davantage de liens avec la société civile et les autres acteur.rice.s public.que.s du territoire :

• L'AGENDA DES TRANSITIONS

Il s'agit de réaliser un diagnostic des mesures réalisées en faveur de transition écologique au sein de l'université de Tours, afin de préparer un plan stratégique d'actions et de mobilisation.

- **L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LES PROJETS IMMOBILIERS UNIVERSITAIRES**

L'action consiste à tester les modalités concrètes d'intégration de matériaux à faible impact environnemental, de recyclage et de réemploi des matériaux de construction afin de diminuer l'empreinte carbone de la réhabilitation de bâtiments.

- **VERS UN PLAN UNIVERSITAIRE DES MOBILITES (PLUM)**

Le besoin est d'actualiser le diagnostic sur l'ensemble des modes de déplacement et de réaliser un plan d'actions intégrant les mesures déjà en cours, afin d'amplifier largement la dynamique de changement des modalités de transport.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMPOSANTES

Encore perturbée par les effets de la crise sanitaire, l'année 2021/2022 de l'UFR Arts et Sciences Humaines a été marquée par une volonté partagée par toute la communauté universitaire de renouer avec la richesse des échanges pédagogiques, scientifiques et culturels autour de nos formations.

L'UFR et l'équipe de recherche PAVeA ont accueilli le 61e congrès de la Société Française de Psychologie. Autour du thème « Risques et Ressources à tous les âges de la vie », praticiens et chercheurs ont ainsi échangé sur le développement humain dans ses dimensions cognitives, sociales et émotionnelles à tous les âges de la vie.

L'ouverture de la recherche au monde non-académique autour d'importantes questions de société s'est illustrée avec le colloque international « De la séduction à l'agression ? La question du harcèlement » organisé par l'équipe par l'équipe QualiPsy avec l'IRJI et le Centre de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles du CHRU de Tours.

Parmi les nombreux colloques organisés en Arts et Sciences Humaines, la jeune recherche a été mise à l'honneur, notamment avec l'organisation de la journée d'étude doctorale « Les échanges et la mémoire des échanges », par l'équipe Cethis.

L'année 2021-2022 a aussi été marquée par la disparition de Laurence Cornu, professeure émérite à l'université de Tours, le 12 septembre 2021. Le conseil d'UFR a souhaité rendre hommage à son engagement professionnel, scientifique et pédagogique exceptionnel en proposant de donner son nom à un amphithéâtre.

Le dynamisme pédagogique dans notre UFR s'est illustré par un partenariat avec l'Institut du Travail Social associant le master de Sociologie au Diplôme d'État en Ingénierie Sociale. Le département d'Histoire de l'art et le parcours de licence en Archéologie ont aussi rejoint le dispositif CampusArt, réseau de formations animé par l'agence Campus France. L'activité internationale de l'UFR a aussi vu la signature d'une nouvelle convention avec l'université fédérale de Minas Gerais (Brésil) à l'initiative du département de Sciences de l'Éducation, et l'accueil dans le cadre du programme PAUSE du philosophe Turc Emrah Günok, contraint à l'exil.

La vie associative et culturelle est en passe de retrouver la foisonnante activité que nous lui connaissons, et nous nous félicitons des nombreuses initiatives sociales et solidaires et de la reprise de la saison culturelle du département de Musique et de musicologie qui a à nouveau rythmé l'année universitaire.

LE CESR EN QUELQUES CHIFFRES

Une offre de formation professionnalisante à la recherche et par la recherche : 6 parcours de Master, 230 étudiant.e.s en master et doctorat.

Une équipe pédagogique pluridisciplinaire : plus de 150 enseignant.e.s-chercheur.e.s et intervenant.e.s extérieur.e.s de tous horizons professionnels.

OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

La convention signée entre l'université de Tours et l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a permis à trois étudiant.e.s français.es des Masters « Histoire, Civilisation, Patrimoine » et « Humanités numériques » de préparer le double-diplôme de Master UQAM - UFR CESR.

Au cours de l'année universitaire 2021/2022, iels ont suivi leur scolarité au Canada et validé la Maîtrise en Histoire, profil Humanités numériques dispensée par l'UQAM. Iels poursuivront leur Master 2 au CESR afin de valider le double diplôme UQAM - UFR CESR. Il est prévu d'accueillir trois étudiant.e.s canadien.ne.s à la rentrée 2022.

Une enseignante est partie en Italie, Università degli Studi 'Ca' Foscari' de Venise dans le cadre des missions d'enseignement ERASMUS.

VIE CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

Au croisement de la recherche, de l'enseignement et de la création, le projet Da Vinci Mode a rassemblé, sous l'impulsion du CESR, une soixantaine d'apprenant.e.s du CAP au Master inscrit.e.s dans six établissements de formation du Campus d'excellence PatMAT.

Les étudiant.e.s du Master « Cultures et Patrimoines de la Renaissance » du CESR ont ainsi participé à la confection d'une douzaine de costumes et accessoires « Renaissance » à partir des données de la recherche et à l'organisation de l'évènement de restitution, au Château de la Ferté-Imbault, visant à valoriser le travail accompli.

Deux chercheuses espagnoles (bourses Marie Curie) ont participé au projet ExpSoundscapes. Ce projet vise à retrouver le paysage sonore festif des villes ibériques jusqu'en 1558. L'utilisation de technologies numériques a permis de capturer et de faire revivre les expériences sensorielles du passé, en réunissant des approches historiques, sensorielles et artistiques.

Une chercheuse italienne (bourse Marie Curie) a contribué au projet de recherche SPECTACLECONOMICS qui étudie le financement et les réalités économiques des productions de festivals civiques et de cour dans la France du début de l'époque moderne. Cette étude porte en particulier sur les dépenses consacrées à ces activités culturelles éphémères qui pourraient elles-mêmes faire l'objet de reproches et de louanges.

Un chercheur anglais (bourse Marie Curie) a pris part au projet AVIGNON MUSIC, projet interdisciplinaire qui cherche à révéler comment la vie musicale à la Renaissance était directement liée aux événements qui se déroulaient à un niveau religieux, social et politique plus large.

L'AUTONOMIE DE L'IAE

La faculté de droit, économie et sciences sociales a vu au 1^{er} septembre 2022 l'IAE devenir autonome, passant du statut de département de la composante à celui d'Institut (art L 713-9 c de l'éducation). Cette transformation a donné lieu à la rédaction d'une convention de gestion du site, qui aborde tous les points relatifs à la gestion d'espaces de travail partagés.

SCOLARITÉS

Les scolarités Licences et Master ont connu des évolutions, dont les fruits seront récoltés l'an prochain. Au terme d'un processus de concertation avec les agent.e.s concerné.e.s, une première puis une seconde proposition de réorganisation de la scolarité Licences ont vu le jour.

L'organisation retenue, présentée avec succès au CHSCT de l'établissement en mai 2022, distingue le service rendu aux enseignant.e.s de celui rendu aux étudiant.e.s.

Cette nouvelle organisation pourra tout à fait être aménagée, au vu des constats opérés par les un.e.s et les autres.

Deux scolarités sont désormais en place, chacune organisée en pôles (droit, économie et géographie).

- une scolarité dédiée aux étudiant.e.s (gestion administrative et pédagogique ; accueil, information et accompagnement des étudiant.e.s, gestion des inscriptions administrative et pédagogique des étudiant.e.s, saisie des notes de contrôle continu, vérification et envoi des relevés de notes aux étudiant.e.s ...).

- une scolarité dédiée aux enseignant.e.s (accueil et information des enseignant.e.s, placement des enseignements, calendrier des examens, ...).

Les espaces de travail ont été réaménagés en conséquence.

En raison du succès des masters de droit (8500 candidatures pour 450 places), le pôle éponyme a été renforcé par l'arrivée d'un agent de catégorie C.

LA RÉFORME DE L'OFFRE DE FORMATION

Le congrès de la faculté, organisé en octobre 2021, a réuni un grand nombre d'enseignant.e.s de toutes les filières et a été l'occasion pour tou.te.s les présent.e.s de dire leurs aspirations et exaspérations. Forte de ces échanges fructueux, la faculté s'est attelée à la réécriture des maquettes, dans le respect de la réglementation et de la lettre de cadrage de l'établissement. COPIL, CODIR sont à pied d'œuvre, sous l'égide notamment de l'assesseure en charge de la pédagogie et des président.e.s de section.

TRAVAUX SUR LE SITE

Les vitres ont été nettoyées. L'embellissement a été continué (signalétique revue, travaux de réfection de nombreux bureaux et espaces communs).

La sécurisation du site a été poursuivie, en lien étroit avec l'antenne technique et le nouveau responsable sureté (caméras, portes à gestion d'accès, portiques anti-intrusion).

UNE ÉVOLUTION STATUTAIRE MAJEURE

L'année 2021/2022 a été marquée par la transformation de l'IAE Tours Val de Loire, du statut de département de la Faculté de Droit, d'Économie et des Sciences Sociales à celui d'institut interne. Cette évolution va permettre à l'IAE - devenu 11ème composante de l'université de Tours - de renforcer son attractivité auprès de ses parties prenantes.

L'HEURE DU BILAN

En vue de préparer l'accréditation de la future offre de formation de l'IAE pour la période 2024-2028, les équipes pédagogiques ont procédé à une analyse réflexive de l'ensemble de l'offre de formation actuelle.

UNE QUALITÉ ET UNE EXCELLENCE ACADÉMIQUE RECONNUES

Suite à l'audit Qualicert de juin dernier, la certification qualité de l'IAE Tours Val de Loire, commune aux 37 IAE du réseau IAE France, a été reconduite. De même, l'ensemble des formations en licence et master figurent désormais dans le classement Eduniversal SMBG. Par ailleurs, bon nombre de nos étudiant.e.s en licence et master se sont distingué.e.s à l'occasion de différents concours.

LA RSE, AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE L'IAE

Afin de sensibiliser les personnels et les apprenant.e.s de l'IAE aux enjeux de la RSE et du Développement Durable, plusieurs événements ont été organisés (challenge Ma Petite Planète, cleanwalk...). Cette ambition en matière de RSE s'est également traduite par l'ouverture d'un Diplôme Universitaire consacré à la Qualité de Vie au Travail et à l'Inclusion.

DES NOUVELLES RECRUES AU SEIN DE L'ÉQUIPE IAE

Du côté enseignant.e.s-chercheur.e.s, l'équipe pédagogique s'est enrichie des compétences de trois nouveaux.lles maîtres.sses de conférences : M. Arthur Caré, Mme Fabienne Garcia et M. Gautier Gond. Par ailleurs, M. Laurent Maubisson a été promu aux fonctions de Professeur des Universités à la suite du concours national d'agrégation du supérieur.

Du côté des équipes administratives, l'IAE a accueilli sa nouvelle responsable administrative, Mme Véronique Bertin-Encelot. De même, Mme Justine Dedieu a rejoint le pôle de la scolarité Licence. Enfin, Mme Marianne Bigot a intégré l'IAE en tant que chargée des relations entreprises et des alumni.

UNE VOLONTÉ DE RENFORCER LE LIEN ENTRE L'IAE ET LES ACTEUR.RICE.S SOCIO-ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Ces derniers mois, l'IAE a mené une politique volontariste en matière de développement de ses partenariats avec des acteur.rice.s important.e.s du territoire, à l'instar du CHRU et de Leroy Merlin.

DE NOMBREUX ÉVÈNEMENTS RENFORÇANT LE RAYONNEMENT DE L'IAE AU SEIN DE SON ÉCOSYSTEME

Parmi les nombreux projets qui animent la vie de l'IAE, une nouvelle initiative de nos étudiant.e.s, en partenariat avec des lycées de l'agglomération de Tours, a permis d'aider les collégien.ne.s de 3^e dans la recherche de leur premier stage en entreprise (« Projet Nous3 »). De même, en mars dernier, et après deux années d'absence en raison du contexte sanitaire, le projet emblématique « les Foulées de l'IAE » a pu de nouveau être organisé au sein du quartier des Deux Lions.

LE BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) : UNE RÉFORME PÉDAGOGIQUE AMBITIEUSE ET INÉDITE DE PORTÉE NATIONALE

2020/2021 a été l'année de mise en place de la 1^{ère} année de Bachelor Universitaire de Technologie. Ce nouveau diplôme, dont la pédagogie repose sur l'approche par compétence, fait appel à des pratiques pédagogiques déjà connues des IUT : stages, projets, études de cas... Mais il va plus loin en organisant les apprentissages théoriques autour de mises en situation professionnelle, constituant la colonne vertébrale du cursus et permettant aux étudiant.e.s d'acquérir les compétences visées. Ces dernier.e.s ne sont ainsi plus évalué.e.s sur leur seul niveau de connaissances mais également sur leur capacité à les mobiliser durant des mises en situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). L'acquisition des compétences professionnelles est d'autre part soutenue grâce à la démarche portfolio qui, par un processus continu d'autoévaluation et d'évaluation, permet à l'étudiant.e d'adopter une posture réflexive sur ses pratiques.

Les équipes pédagogiques ont accueilli pour cette première promotion 650 étudiant.e.s dont plus de 40% de bacheliers technologiques. Pour les mettre au cœur de leurs apprentissages, les rendre actif.ve.s et acteur.rice.s de leur formation et les amener à réussir, les équipes pédagogiques de l'IUT développent une pédagogie innovante et différenciée, laissant une large place au travail en mode projet, en autonomie totale ou guidée.

De façon à soutenir ses équipes dans le déploiement de ces nouvelles pratiques, l'IUT de Tours a investi pour créer des espaces adaptés :

- Salles multimédia,
- Salles TD équipées de tableau blanc interactif,
- Salles TD équipées de grandes surfaces d'écriture pour travailler et réfléchir autrement.

A ce titre, une salle de pédagogie innovante a été équipée de six surfaces d'écriture dont deux mobiles, de mobilier totalement modulable permettant de multiples configurations, de six écrans numériques pour le partage des informations et d'un vidéoprojecteur interactif.

Deux nouvelles salles de ce type devraient voir le jour en 2022/2023 pour accompagner l'accueil des nouvelles promotions de BUT.

Des investissements conséquents ont aussi été initiés afin de permettre le développement de SAÉ sur des matériels en phase avec ceux rencontrés au sein des entreprises, notamment pour les spécialités secondaires.

Enfin, les relations avec les entreprises restent un élément central de la formation avec des partenariats développés ayant permis pour l'année 2021/2022 de placer 300 jeunes en apprentissage et la réalisation de 1500 stages.

LE BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT)

L'année 2021/2022 a vu la première rentrée des BUT. Outre l'accès direct au grade de licence, une approche par compétence - inédite à l'université - a été mise en place à l'occasion de ce nouveau diplôme. La formation s'articule autour des cours, travaux dirigés et travaux pratiques, mais au-delà de cette approche disciplinaire, des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) transversales sont mises en place, sous forme de projets, et constituent le fil conducteur du semestre. Chaque SAE offre à l'étudiant.e l'occasion de valoriser ses compétences et d'acquérir progressivement les compétences nécessaires à une insertion réussie dans la vie active. Quelques exemples de SAE :

- Concevoir un site web
- Mettre en œuvre des mesures pour la conversion d'énergie
- Mettre en place une solution informatique pour l'entreprise
- Incidence d'un procédé de mise en forme sur le produit final

OUVERTURE DE LA FABRIQUE CONNECTÉE SUR LE SITE JAURÈS

L'objectif est de développer un lieu d'échange collaboratif, de découverte de mise en œuvre d'objets connectés, grâce à un équipement technique : imprimantes 3D, machine numérique, nano-ordinateurs, logiciels libres. Cet espace de 50m² constitue un outil de communication et une vitrine du savoir-faire de l'IUT. Cet espace a pris la dénomination de « Fabrique Connectée » et est géré par une association étudiante du même nom. Le matériel a été financé en partie par un projet CVEC 2020-2021 et par le département R&T. En septembre 2022, l'association compte 16 adhérent.e.s (étudiant.e.s et personnels).

EXTENSION DE LA CAFÉTÉRIA DU SITE JAURÈS

Cette cafétéria fait office de salle de restauration sur le créneau de la demi-journée et était sur-occupée notamment sur le temps de pause méridienne. Un agrandissement était nécessaire. La cafétéria est ainsi passée de 44m² à 88 m². L'agrandissement a été financé par le budget immobilier de l'université et l'aménagement par la CVEC. La Cafet a également pour ambition de proposer à l'ensemble des étudiant.e.s de l'université un endroit où ils peuvent venir rencontrer des étudiant.e.s venant d'autres formations. Elle est gérée principalement par l'association ETER (association étudiante du département R&T), mais aussi par quelques étudiant.e.s bénévoles d'autres formations.

PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES IUT

Pour la première fois, l'IUT de Blois a pu participer au championnat de France des IUT qui a eu lieu à Rennes les 9 et 10 mars 2022. Trois équipes se sont qualifiées et ont pu participer à cet événement sportif : une équipe masculine en volley 4x4, une équipe mixte en volley 4x4 et une équipe masculine en basket 3x3. Les joueurs et joueuses Blésois ont ardemment défendu au fil des matchs les couleurs de l'IUT. Suite aux retours plus que positifs, le projet sera remis en place pour l'année universitaire 2022/2023.

L'UFR DE LETTRES ET LANGUES EN QUELQUES CHIFFRES

Ce sont 3450 étudiant.e.s, 7 licences dont deux doubles-licences, 16 masters et un Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU). 160 enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.se.s, ainsi que 120 intervenant.e.s extérieur.e.s de tous horizons professionnels ont délivré 42 294 heures d'enseignement.

OUVERTURE SUR LE MONDE

Notre UFR possède une longue tradition d'échanges culturels et linguistiques. Elle a accueilli 180 étudiant.e.s en 202/2022 et 316 étudiant.e.s de l'UFR sont partis à l'étranger, tant en Europe qu'au-delà.

Pour les personnels, les mobilités ont concerné 13 personnels accueillis et 18 sortants.

Janvier 2022 marque également la reprise de la collaboration avec l'université américaine de Bucknell (Pennsylvanie) ; deux encadrant.e.s sont à nouveau présents avec dix étudiant.e.s.

VIE ÉTUDIANTE

Notre UFR a l'ambition de donner aux étudiantes et étudiants le moyen de devenir réellement acteur.rice.s de leur vie universitaire. L'équipe décanale est en lien constant avec les élu.e.s étudiant.e.s, notamment grâce à la vice-doyenne étudiante.

En coopération avec ASH, afin de faire vivre le site Tanneurs, nous nous efforçons de faciliter et d'accompagner les projets des associations étudiantes, avec en particulier la rénovation du « Bocal », lieu dédié à leurs activités.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de solidarité en faveur des étudiantes et étudiants. L'association « Les Bonnes Mines » multiplie les actions pour celles et ceux qui sont en difficulté : vides-placards, distributions de denrées alimentaires, mais aussi installation d'un « frigo solidaire » aux Tanneurs, épicerie sociale et solidaire sur le site Fromont gérée par l'AGATE (Association Générale des Associations Tourangelles Étudiantes).

Enfin, depuis le printemps 2022, l'instauration d'un point santé aux Tanneurs permet aux étudiant.e.s d'être reçu.e.s le mardi et le jeudi par une infirmière du SSU.

VIE CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

Le département LEA organise des manifestations culturelles participatives, conçues et réalisées par les étudiant.e.s et pour elleux, dans le cadre du « Campus des Arts ». Voici le programme 2021/2022 :

- septembre : découverte de la scène musicale contemporaine et concerts étudiants ;
- octobre : escape game « fiction historique » ;
- décembre : projection de courts-métrages d'humour suivie d'une auberge espagnole ;
- février : fiction théâtrale interactive « Un deal » ;
- avril : concert « inouï » et danse éphémère sur la musique live de Veston Léger.

Par ailleurs, l'UFR a pu organiser à nouveau le « Festival du cinéma italien », la « Semaine de l'interculturalité » (département LEA) et les « Hispanofolies » (département d'espagnol).

Enfin, 2021/2022 a vu se tenir près de 30 journées d'études ou colloques. Ces manifestations scientifiques ont été organisées et animées par les équipes de recherche des laboratoires ICD, LLL et Dynadiv et soutenues par l'UFR Lettres et Langues.

La réforme du deuxième cycle des études de médecine a été mise en place pour les étudiant.e.s entrant en Diplôme de formation approfondie en sciences médicales 1ère année (DFASM1) à la rentrée 2021. Les entraînements aux épreuves cliniques objectives et structurées (ECOS) ont été implantés dans près de la moitié des services accueillant des étudiant.e.s. Le cap de 100% des terrains de stage organisant des ECOS a été fixé pour la rentrée 2022.

La mise en place d'un mentorat des étudiant.e.s par des enseignant.e.s et praticien.ne.s de l'hôpital volontaires a été préparée pour la rentrée 2022.

Un plan d'action pour la prévention des violences sexistes et sexuelles a été mis en place à la faculté en lien avec la mission égalité, et le CHU. La faculté de médecine a par ailleurs signé avec le CHU la charte de l'association Donner des Ailes à la Santé. Le Centre de Formation Universitaire en Orthophonie (CFUO) s'est aussi engagé dans diverses actions pour la prévention des RPS.

L'augmentation très significative des promotions entrant en DFGSM, 350 en 2021-2022 a justifié une attention toute particulière à la qualité de l'insertion dans le cursus. L'ouverture à la rentrée 2022 d'un PASS en distanciel à l'université d'Orléans à l'intention d'une centaine d'étudiant.e.s a été préparée. Cette réflexion a été élargie au printemps du fait du projet de CHU et de pôle de formation à Orléans, qui s'appuie sur une forte synergie entre les équipes, notamment pour le renfort nécessaire en hospitalo-universitaires à Tours, estimé entre 16 et 45 dans le rapport IGESR/IGAS rendu public en mai 2022.

Les services de la faculté de médecine ont aussi été mobilisés pour préparer l'ouverture de la faculté d'odontologie à la rentrée 2022.

Au début de l'année universitaire 2021/2022, le CENTRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE EN ORTHOPHONIE (CFUO) a accueilli une nouvelle promotion de 50 étudiantes, sélectionnées parmi près de 2500 candidat.e.s. Entre janvier et avril 2022, des enseignements co-construits et co-animés par des enseignant.e.s et des patient.e.s partenaires ont été proposés aux étudiant.e.s pour la première fois en France dans un CFUO. Des partenariats avec différents laboratoires de recherche en France et à l'étranger ont été renforcés.

Afin de répondre à des besoins de santé publique, l'école d'Orthoptie de Tours a augmenté son numérus. De plus, elle inscrit sa formation dans une plus grande ouverture des stages dans la région Centre-Val de Loire.

Après l'accueil de l'Académie de médecine pour ses journées délocalisées, les 27 et 28 septembre 2021, la préparation du 60e anniversaire de la faculté et des journées de Formation Médicale Continue, du 5 au 9 septembre dernier a rythmé les derniers mois de l'année. L'exposition Ignace Philippe Semmelweis à la bibliothèque Emile Aron a permis de mieux connaître ce médecin hongrois, découvreur de l'asepsie.

Le département recherche a cordonné la réflexion pour préparer le prochain quinquennal et la candidature de l'équipe T2A à l'INSERM, sous l'acronyme ISCHEMIA.

La faculté d'odontologie de Tours a ouvert ses portes le 5 septembre 2022 pour accueillir une première promotion de 28 étudiant.e.s. Les étudiant.e.s de la région Centre-Val de Loire pourront désormais, grâce à l'engagement de l'université de Tours, de la région Centre-Val de Loire, de la métropole de Tours et d'Orléans, du CHU, de l'ARS Centre-Val de Loire, de l'URPS et du conseil de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes se former au métier de chirurgien-dentiste.

L'ouverture de cette nouvelle composante était attendue depuis longtemps et avait été maintes fois repoussée. L'annonce fin décembre 2021 du Premier ministre, Jean Castex, d'ouvrir huit nouveaux sites de formation en odontologie répondait enfin, à la nécessité d'une meilleure couverture de l'offre de formation en odontologie sur le territoire national, plus particulièrement en région Centre-Val de Loire qui est l'une des régions les plus en tension dans cette discipline médicale.

Le projet de formation de faculté d'odontologie a d'abord été expertisé par les conseiller.e.s scientifiques de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP), puis le 5 juillet 2022 par le Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche (CNESER). A compter de cette date, suite au retour positif de ces deux instances, l'université de Tours était accréditée pour délivrer la formation en sciences odontologiques.

Il faut noter que la dernière faculté d'odontologie qui a ouvert ses portes en France est celle de Brest, en 1978. L'ouverture de cette douzième composante revêt donc un caractère historique pour notre université, notre région, mais aussi pour l'Odontologie.

L'un des éléments clé du projet de cette composante est une politique de formation territoriale engagée, assumant son enracinement régional. En effet, dans la vision que nous défendons, une faculté est un acteur du développement territorial et nous entendons, en cohérence avec tous les acteur.rice.s locaux.les, mener à bien cette mission. Il s'agit d'abord, avec les autres structures de l'université comme la faculté de médecine et de pharmacie entre autres, de créer les conditions d'une réelle synergie tant en matière d'enseignement, de recherche et de soins. C'est également le développement d'un travail partenarial au service de la couverture sanitaire régionale en odontologie avec les collectivités territoriales, le CHU et les Centres hospitaliers supports de GHT ainsi que les chirurgiens-dentistes installés sur les territoires.

La faculté de pharmacie poursuit son implication dans le co-pilotage de l'organisation des formations PASS-LAS permettant l'entrée dans les filières MMOPK (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie). Elle continue également d'accueillir les épreuves orales.

Les étudiant.e.s de pharmacie deviennent « acteur.rice.s » de leur formation dans le cadre d'UEL « Initiative étudiants » portant notamment sur des projets de promotion de la santé ou de découverte des laboratoires de recherche. Dans le même esprit, les étudiant.e.s du Master 2 « Infectiologie, Immunologie, Vaccinologie & Biomédicaments » ont organisé une journée de recherche dédiée aux immunothérapies innovantes en infectiologie et en cancérologie.

La faculté de pharmacie de Tours et le CFA Pharmacie de la région Centre-Val de Loire ont participé à la construction d'un projet national d'universitarisation de la formation du préparateur en pharmacie d'officine. Il a abouti à la création d'un nouveau diplôme national de niveau bac + 2 : le DEUST préparateur/technicien en pharmacie. En juin 2021, l'université de Tours a été accréditée en vue de la délivrance de ce nouveau diplôme et la 1ère promotion de 250 étudiant.e.s a pu faire sa rentrée.

Le taux de réussite des étudiant.e.s qui ont passé le concours de l'internat de pharmacie en décembre 2021 a été de plus de 60%, ce qui constitue un très bon résultat. Ce concours donne accès aux métiers de pharmacien hospitalier et de biologiste médical. Félicitations aux étudiant.e.s qui prendront leurs fonctions d'internes en novembre 2022 pour une durée de quatre ans.

La faculté de pharmacie s'inscrit dans une dynamique de recherche particulièrement active avec notamment l'engagement de l'équipe BioMAP, dirigée par le Pr Isabelle Dimier-Poisson, dans le développement d'un nouveau vaccin nasal contre la COVID-19 et la création de la start-up LoValTech.

Les ancien.ne.s étudiant.e.s du master Erasmus Mundus « Infectious Diseases and One Health » porté par la faculté de pharmacie, ont organisé le 2 septembre un symposium international intitulé « Infectious Diseases and One Health Day ». Il a réuni des étudiant.e.s, des jeunes professionnel.le.s et des chercheur.se.s du monde entier travaillant sur l'approche « Une Seule Santé » qui vise à promouvoir une prise en charge pluridisciplinaire et globale des enjeux sanitaires.

La faculté de pharmacie héberge 12 associations étudiantes qui s'investissent dans des domaines très variés, notamment : l'aide à l'orientation des étudiant.e.s à travers la rencontre de professionnel.le.s ou des visites de laboratoires ; la prévention des cancers autour d'évènements comme Octobre Rose, la distribution de denrées alimentaires ou de produits de première nécessité aux étudiant.e.s en difficulté ou encore la participation à la chaîne de l'espoir.

La faculté de pharmacie s'est engagée dans la promotion de l'égalité hommes-femmes et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) et les risques psycho-sociaux avec la signature d'une Charte de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes qui évoluent au sein du CHRU, la mise en place d'un dispositif d'écoute et de soutien au sein de la faculté en lien avec le centre national d'appui à la qualité de vie des étudiant.e.s en santé et l'organisation en novembre 2022 d'une conférence sur les VSS pour les étudiant.e.s et les personnels.

UNE NOUVELLE APPROCHE COMPÉTENCES DÉPLOYÉE

Les équipes pédagogiques ont été fortement sollicitées pour la refonte complète de l'approche compétences des six spécialités d'ingénieur.e.s (quatre FISE, deux FISA), avec un objectif : rendre le référentiel de compétences plus facile à appréhender par toutes les parties prenantes (étudiant.e.s, professionnel.le.s, enseignant.e.s, etc.) et favoriser son appropriation pour à terme évaluer par compétences les stages et les projets.

Polytech Tours, dans le cadre d'un appel à projet du ministère a bénéficié d'un financement permettant à une ingénieure pédagogique de nous accompagner dans cette démarche et dans son outillage, indispensable à la réussite du projet. Coordonné par Gaelle Berton, Directrice adjointe en charge des formations et de la pédagogie, ce travail a permis de déployer de nouveaux référentiels de compétences utilisés dès 2002 pour l'évaluation des stages de 4e année et 5e année du cycle ingénieur. Cette démarche sera déployée sur les projets dès 2023.

ACCREDITATION DES SPÉCIALITÉS D'INGÉNIEUR.E.S

La Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) accrédite les écoles d'ingénieur.e.s à délivrer le titre d'ingénieur.e. Cette accréditation d'une durée maximale de cinq ans est calée sur le calendrier de l'Hcéres. La visite de la CTI a eu lieu les 8 et 9 juillet 2022. Un comité d'audit composé de six expert.e.s (trois académiques, un professionnel, un expert international, un étudiant) a évalué Polytech Tours sur la base d'un rapport et de très nombreux éléments de preuve dans cinq grands domaines : gouvernance, pilotage et démarche qualité, partenariats, formation des ingénieur.e.s, recrutement, vie étudiante et insertion professionnelle des diplômé.e.s. Nouveauté du référentiel cette année, la place importante dédiée à la prise en compte des enjeux du développement durables dans les formations d'ingénieur.e.s. Nous sommes en attente du rapport d'audit qui précède la décision de l'assemblée générale de la CTI.

DES ÉLÈVES-INGÉNIEUR.E.S QUI SE DISTINGUENT

- Océane D'anche, lauréate du Prix Innovation Technologique - Creacampus 2022
- Roxane Fotius et Pauline Mosser, lauréates du Prix Entrepreneuriat à impact et économie sociale et solidaire - Creacampus 2022
- Le club Enactus Polytech Tours , lauréat du prix de l'engagement lors de la finale nationale d'Enactus pour leur projet d'entrepreneuriat social Flaveat
- Le club robotique de Polytech Tours (ARFIT), 22ème sur 124 équipes inscrites à la Coupe de France de robotique
- Le club Ecotech de Polytech Tours, 1^{er} à l'EcoRace à Albi dans la catégorie Prototype
- Clément Berthier, sacré champion de France en simple et en double mixte (Tennis de table handisport)
- Valentin Maniez, 8ème du Concours national Promotion de l'éthique du Rotary Club

OUVERTURE DE LA LICENCE CPES, (CYCLE PLURIDISCIPLINAIRES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES) SCIENCES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIÉTALE

Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire « hybride » entre la faculté des Sciences et Techniques et le lycée Descartes. 17 étudiant.e.s sélectionné.e.s ont intégré cette première année. C'est une entrée progressive à l'université : ils ont ainsi 20% de leurs enseignements à l'université en L1, puis 50% en L2 et 80% en L3.

DYNAMISME DE L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE GAMET'S DU MASTER BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Elle a organisé une semaine de sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens. Au programme : des informations pour découvrir les problématiques, les enjeux et les alternatives concernant les perturbateurs.

Des présentations des résultats de mesures d'exposition à des polluants réalisées sur les campus, visant à mesurer une exposition concrète de la population universitaire à ces perturbateurs, comme les plastifiants (phtalates et bisphénols). Des conférences organisées spécialement pour cet événement avec des médecins, enseignant.e.s-chercheur.e.s, journalistes, professeur.e.s, etc.

Ce projet a été soutenu par différents organismes regroupant : la Région Centre Val-de Loire, La Ville de Tours, le Crous Orléans-Tours et l'UMR PRC de l'INRAe Centre Val de Loire, des ONG, des enseignes éco-responsables et le service de santé universitaire.

JOURNÉE DE CONFÉRENCES « REGARDS CROISÉS SUR LES BIOTECHNOLOGIES »

Après une interruption de 2 ans, les Étudiants du Master2 de Biologie Santé parcours Biotechnologies et Droit ont organisé leur Journée de Conférences « Regards croisés sur les Biotechnologies ». Cette journée a été l'occasion d'inviter quatre conférencier.e.s sur le thème des Biotechnologies : « La viande in vitro est-elle vraiment de la viande ? Sa production est-elle plus durable que l'élevage ? » ; « L'émergence de l'utilisation des micro et macroalgues grâce aux applications biotechnologiques » ; « Protocole de Nagoya : les limites du bilatéralisme pour les Etats et les utilisateurs » et enfin « Avancées techniques en diagnostic prénatal : cas de l'agénésie du corps calleux ».

SEMAINE D'INTÉGRATION DES L1

Elle a eu lieu début septembre pour permettre aux étudiant.e.s de découvrir et comprendre le fonctionnement de la Faculté. Un Success Game en groupe de TD a été organisé, une découverte de quatre activités sportives par le Suaps et un pique-nique géant ainsi qu'une danse flashmob pour clôturer la semaine. Un Cercip a été créé pour élaborer le Success Game. Le FacLab a été étroitement associé.

Un poster « Thomas Pesquet » a été réalisé avec la promotion L1 2021 et sera affiché dans le bâtiment « forum » pour une durée de cinq ans. Un vote sera organisé pour choisir le nom de la promotion 2022 et réaliser un poster de promotion. Un concours sera également organisé pour créer une mascotte.

Des vidéos ont été réalisées et seront diffusées lors de la JPO et des salons étudiants.